

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST



BENOÎT-JEAN  
**MORIN**  
PDG d'Étiquettes  
et Compagnie

**DORDOGNE**  
Bergerac :  
une route de vins  
toute personnelle

**PAYS BASQUE**  
Startups :  
ce que cherchent  
les investisseurs

**HAUTES-PYRÉNÉES**  
Boulangerie Ange :  
Les frères challengers

Béarn  
**Le bon sens**  
des  
**étiquettes**







## À la une

4 Béarn : le bon sens des étiquettes

## Dordogne

10 Bergerac : Une route des vins toute personnelle

14 Signature F dans un fauteuil

17 Nouvelles brèves

## Lot-et-Garonne

18 Quand la pizza devient un art

20 Le Grain d'Amour : Toujours la flamme

21 Nouvelles brèves

## Béarn

24 Nouvelles brèves

## Pays basque

26 Startups :

Ce que cherchent les investisseurs

28 Nouvelles brèves

## Hautes-Pyrénées

30 Boulangerie Ange : les frères challengers

32 Résidence du Lac : le geste anti-inflation

33 Plus de trains, moins chers

34 Nouvelles brèves

## Le Cercle des Experts

36 Semaine de 4 jours

Une réflexion à mener

## Tendances Business

40 La « sobriété foncière » menacée

42 Les PME prévoient d'investir

44 Cinéma

46 Annonces Légales



BENOÎT-JEAN  
**MORIN**  
PDG d'Étiquettes  
et Compagnie

Le  
**bon sens**  
des  
**étiquettes**

Béarn





À Bizanos, près de Pau, la société Étiquettes et Compagnie (marque A-Qui-S) poursuit sa croissance avec conviction. Leader français de la fabrication d'étiquettes personnalisées pour vêtements et objets du quotidien, cette PME fondée il y a 17 ans par Benoît-Jean Morin entend garder son statut en développant toujours davantage sa gamme de produits.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**A**u sens littéral, il est possible à en juger notre shooting photo de coller une étiquette, et même plusieurs, sur Benoît-Jean Morin. En revanche, il est plus difficile de se prêter à l'exercice au sens figuré du terme : réduire ce quinquagénaire à sa seule qualité de chef d'entreprise serait omettre toutes les facettes d'un homme touche-à-tout, qui trouve du sens à son métier de bien des manières.

### 300 000 COMMANDES ANNUELLES

Fondateur de la société Étiquettes et Compagnie et de sa marque A-Qui-S en 2005, il est aujourd'hui le premier fabricant français d'étiquettes personnalisées pour marquer les vêtements et les affaires de toute la famille, avec 300 000 commandes annuelles. Un secteur de niche tel que la question s'impose : comment un ingénieur art et métiers a-t-il choisi de se lancer dans cette production si spécifique et, qui plus, est avec succès ?

### D'INGÉNIEUR À ENTREPRENEUR

« Je travaillais dans l'industrie, sur le bassin de Lacq, et je ne trouvais pas ma place », resitue Benoît-Jean Morin. « J'ai voulu créer mon entreprise et trouver du sens à ce que je faisais. » Visionnaire et surtout père de quatre enfants, il observe que les étiquettes conçues pour marquer leurs vêtements « n'ont pas évolué ». Celles tissées de nos grands-mères, à coudre, sont dépassées malgré leur charme et ne correspondent plus aux attentes des parents. Dans les pays anglo-saxons, des étiquettes thermocollées sont déjà sur le marché mais leur tenue médiocre après plusieurs passages en machines, sans compter leur aspect particulièrement inesthétique, ne sont pas satisfaisants. Après une étude de marché et des heures de réflexion, Benoît-Jean Morin est décidé : il va créer des étiquettes thermocollantes de qualité, à personnaliser et à commander via un site Internet, alors que l'ère de la vente en ligne en est encore à ses débuts.

### UN PROCÉDÉ INDUSTRIEL D'IMPRESSION

« J'ai cherché un procédé industriel d'impression pour ma production. Je l'ai trouvé », sourit-t-il. Ce Béarnais d'adoption commence alors à fabriquer ses étiquettes, garantissant une pose très rapide, l'utilisation d'encres sans solvants et une résistance aux lavages même les plus intensifs. Sur le site, chaque client peut choisir la police d'écriture, le design, la couleur et même un petit logo pour plus de fantaisie... Autant de promesses qui font mouche auprès des utilisateurs, captés notamment grâce à la presse parentale que Benoît-Jean Morin a pris le soin d'approcher, frappant aux portes des plus gros médias spécialisés. Ses étiquettes thermocollantes puis également autocollantes pour marquer les vêtements comme les objets ont un succès presque immédiat. Très rapidement, le bouche-à-oreille aidant et sans qu'aucun commercial n'intervienne, une communauté se crée autour d'A-Qui-S qui affiche en peu de temps un chiffre d'affaires dont le dirigeant n'a pas à rougir.

### UNE GAMME DE PRODUITS

Dans la foulée, ce dernier passe la vitesse supérieure. En 2007, il crée [www.soyde.com](http://www.soyde.com), le pendant espagnol de [www.a-qui-s.fr](http://www.a-qui-s.fr), puis sa version anglophone, [www.mine4sure.com](http://www.mine4sure.com), avec le souhait de se tourner vers l'export par peur de voir sa croissance stagner. L'entrepreneur est visiblement loin de se douter que l'histoire de son entreprise n'en est qu'à ses débuts et que le champ des possibles

“ Étiquettes pour cartable, gourdes en inox, trousse en tissu, sacs de Noël en jute ou encore, toute dernière nouveauté, bracelet en ruban... : la gamme s'élargit chaque année de manière conséquente ”





© Louis Piquemil - La Vie Économique

est encore vaste. Malgré tout conscient de la nécessité de se diversifier, notamment face à l'arrivée de la concurrence, il propose petit à petit d'autres produits à personnaliser, toujours en ligne.

Étiquettes pour cartable, gourdes en inox, trousse en tissu, sacs de Noël en jute ou encore, toute dernière nouveauté sortie il y a quelques jours, bracelet

en ruban... : la gamme s'élargit chaque année de manière conséquente au même titre que l'entreprise grandit.

Aujourd'hui, les locaux d'A-Qui-S, bien cachés dans une petite rue de Bidasos, abritent une véritable fourmilière. Les 900 m<sup>2</sup> ne sont pas de trop pour héberger les 25 salariés (un effectif qui passe à 90 au plus fort de l'activité, avant la ren-

trée), pour stocker les produits comme les machines et répondre aux commandes quotidiennes, chacune d'entre elle étant traitée sur place avant d'être expédiée aux quatre coins de France et du monde. 17 ans après la création de sa société, le temps où Benoît-Jean Morin imprimait ses étiquettes depuis la maison familiale semble définitivement bien loin.

## ÉTIQUETTES ET COMPAGNIE EN CHIFFRES

**25** salariés, **90** avant la rentrée des classes, au plus fort de l'activité  
**1,5** recrutement en moyenne chaque année  
**300 000** commandes par an  
 Jusqu'à **5 000** commandes par jour en période haute  
 Les étiquettes (toutes gammes confondues) représentent **77,5 %** des ventes de produits A-Qui-S  
 Plus de **400 000** clients dans **152** pays, essentiellement en France, en Espagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis  
**17 %** du CA réalisé à l'export

## IMPORTANCE DE LA SATISFACTION CLIENT

Si l'évolution de l'entreprise est indéniable depuis ses débuts, certaines lignes de conduites et valeurs ancrées dès le départ sont toujours d'actualité. Ainsi, Benoît-Jean Morin n'a jamais cessé d'être intransigent sur l'importance portée à la satisfaction client. Noté 4,8 étoiles sur 5 sur TrustPilot, « un site important » aux yeux du dirigeant, la PME béarnaise pourrait faire sienne la devise populaire : « Celui qui sert le mieux



profite le plus ». Deux personnes et une en renfort l'été sont en effet à la seule écoute des clients, après réception de leur commande mais également en amont. Et pour ne pas décevoir ces derniers, l'envoi dans les délais est un enjeu primordial : A-Qui-S certifie ainsi une livraison entre 24 et 48 heures. Une promesse tenue grâce à une impression des produits uniquement en interne, un rodage des équipes notamment en 2-8 lors des périodes en flux tendus et un Benoît-Jean Morin « animateur de process ».

“ « Mon dada, c'est la R & D » ”

### DU PERSONNALISÉ EN VOLUME ET À MOINDRE COÛT

Chez A-Qui-S, chaque machine a en effet été pensée et calibrée par l'ex-ingénieur pour être performante et adaptée aux différents produits. « Mon dada, c'est la R&D. C'est trouver des procédés industriels qui nous permettent de faire de l'individualisé mais en volume et à moindre coût », résume-t-il, laissant davantage le soin à son équipe et notamment à son épouse Delphine, l'ayant rejoint dans l'aventure, de trouver les idées de produits et leur design. Sans perdre de vue plusieurs autres engagements : imprimer sur place, faire fabriquer au maximum les produits bruts à des sous-traitants locaux à partir de matières premières dûment sélectionnées, ou encore produire de manière vertueuse et respectueuse de l'environnement. Autant de fils conducteurs dictés par les convictions du PDG mais également par les salariés qui sont partie prenante dans la vie de l'entreprise.





## TROUVER COMMENT SE DÉMARQUER

« Il y a un réel retour d'expérience de leur part », remarque le chef d'entreprise. « Chacun d'entre eux va pouvoir identifier ce qu'il est possible de faire pour améliorer les process ». Chez A-Qui-S, le turn-over est extrêmement faible depuis plus de 15 ans. La prise en considération des idées de tous couplée à l'ambiance familiale ne sont certainement pas étrangères à ce constat.

Par ailleurs, « la formation au management » et à « la connaissance de soi » est nécessaire aux yeux de leur patron afin « que cha-

“ « Nous devons continuer à développer de nouveaux produits et ne pas cesser de réfléchir à comment nous démarquer » ”

acun puisse se développer au sein de l'entreprise et s'y sente bien ». Un juste retour des choses pour le dirigeant, qui en concrétisant son idée grâce à une bonne dose d'audace, a su de son côté trouver sa place. Et cet entrepreneur né n'envisage pas rester sur ses acquis. « Nous devons continuer à déve-

lopper de nouveaux produits et ne pas cesser de réfléchir à comment nous démarquer », remarque-t-il lorsqu'il s'agit d'évoquer les perspectives d'A-Qui-S. Précurseur en 2005, Benoît-Jean Morin compte visiblement conserver sa longueur d'avance pour quelques années supplémentaires encore. ■

## 60 000 € PAR AN REVERSÉS AUX APE

Depuis le début de l'aventure, A-Qui-S a noué un partenariat s'inspirant du fundraising anglo-saxon avec plusieurs milliers d'associations de parents d'élèves (APE), qui sont sans conteste un levier significatif pour la croissance de l'entreprise béarnaise. Les associations s'engagent à passer des commandes groupées, depuis peu automatisées via un lien unique en ligne. De son côté, l'entreprise leur reverse une partie de son chiffre d'affaires, en l'occurrence 60 000 euros par an.



## LES CHUTES D'ÉTIQUETTES VALORISÉES

Depuis plusieurs années, Benoît-Jean Morin et ses équipes réfléchissent à la meilleure manière de réutiliser les chutes d'étiquettes autocollantes générées lors du processus d'impression.

Cette volonté s'est concrétisée il y a quelques jours : A-Qui-S et l'association Water Family ont dévoilé un nouveau programme pédagogique « Art & Déchet » avec le lancement du kit « Allez colle ton message pour la planète », né d'un partenariat entre les deux entités. Destiné aux enseignants de cycles 1, 2 et/ou 3, ce kit pédagogique permettra aux élèves de réaliser des messages et dessins avec des chutes d'étiquettes autocollantes, dans le but de sensibiliser aux bonnes pratiques pour préserver la planète.



# Bergerac

# Une route des

# VINS toute

# personnelle

Vigneron sous statut de métayage et de fermage, un cas à part en Bergeracois, Yannick Lescot a essuyé des épisodes météo au pire moment. Malgré des vents contraires, il a continué à tracer une route des vins bien à lui. Il vient d'ajouter le domaine de La Cardinolle à celui de Coutancie.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**L**e parcours est atypique, du salariat agricole au statut d'indépendant non-proprétaire. Tout petit déjà, Yannick Lescot était aux côtés de ses parents pour épamprer et relever la vigne. Après le lycée agricole de La Brie, à Monbazillac, où il obtient un BP viti-œno puis le bac, l'un de ses maîtres de stage lui propose un emploi. Il devient vite chef de culture d'une exploitation de 50 hectares. Après ces dix ans, il seconde le dirigeant d'un domaine de 30 hectares, à Monbazillac, tout en rêvant d'exploiter en location une petite parcelle voisine. « C'est très difficile de partir de zéro, les propriétaires sont prio-

ritaires. Mais le conseiller viti du vignoble m'a aidé à trouver. » Trois projets lui passent sous le nez jusqu'à la visite d'un domaine à Prignonrieux.

## TEMPÊTE SUR UN BON DÉBUT

Et le voilà occupé, depuis 2017, sur le domaine de Coutancie, un métayage de 5 hectares (lire encadré) qu'il mène de front avec son emploi salarié à temps plein. Yannick Lescot a réussi à s'installer sans autre apport que sa capacité de travail. Il a financé les avances aux cultures avec un prêt bancaire de 40 000 euros, dont la moitié à taux zéro avec Initiative Périgord. Le domaine étant en bio depuis 2014, il a remis ses méthodes conventionnelles et a appris sur le terrain, avec les conseils de techniciens. « Davantage de contraintes et de main-d'œuvre, mais une valorisation commerciale indéniable. »

Le gel vient anéantir à 90 % sa première année : 16 hectos au lieu des 200 attendus. Il doit réemprunter la même somme, avec une pression qui retombe un peu grâce à la bonne récolte de 2018. En 2019, le gel sévit à 60 % ; en 2020, la grêle à 50 % et en 2021 encore le gel à 40 %. De quoi doucher l'énergie de l'entrepreneur le plus combatif. « Pas question d'arrêter le rêve de ma vie. J'ai décidé de changer mon mode de culture pour me préserver du gel. »

“ « J'ai décidé de changer mon mode de culture pour me préserver du gel » ”



Yannick Lescot (à droite) vend à 80 % auprès de particuliers, sur des salons notamment (Bretagne, Lyon, Paris) et bientôt avec des commerciaux commissionnés. Et il continuera à travailler avec les grossistes de Nicolas Eckert (à gauche) pour le Rosette.



© Loïc Maralrey

## TAILLE TARDIVE

Le changement climatique se traduit par de gros écarts de températures qui déstabilisent la nature. La stratégie de Yannick Lescot ? « Sans gros investissements de type tour antigel, je réussis, depuis, à préserver la récolte. Je taille au 20 février plutôt qu'en novembre. » Seul pour les 11 hectares actuels, il dit y arriver, avec un gros volume de travail au printemps. « Je repousse au maximum la sortie des bourgeons. C'est un risque à prendre car la nature peut rattraper son retard et me donner du mal à suivre, mais l'expérience est plutôt convaincante. »

## L'APPELLATION ROSETTE

L'appellation Rosette (19 producteurs sur 42 hectares pour 1200 hectolitres en 2022) représente l'essentiel de la production de Yannick Lescot. Des vins légers, frais et fruités « que j'essaie de maintenir à 12° ». Depuis 2017, il enchaîne des médailles au concours général, au concours des caves particulières ou de Bergerac-Duras. Il travaille depuis le début avec Patricia Guery, une référence dans l'œnologie.





## FERMAGE ET MÉTAYAGE : ORIGINAL DANS LE VIGNOBLE

« J'ai été le premier en viticulture à m'installer sous le statut de métayage en Dordogne et ce n'est pas très courant ailleurs, un peu plus en Gironde. C'est un format plus adapté aux grandes cultures. Ça n'a d'ailleurs pas été simple au niveau administratif ! » Le métayage lui permet de louer le domaine de Coutancie, c'est-à-dire les vignes, bâtiments et matériel. « Pour payer le droit d'exploiter, je partage ma récolte un tiers deux tiers, le propriétaire contribuant en retour à un tiers de mes charges de fonctionnement et approvisionnements... » Cette situation protège le métayer en cas de catastrophe météo.

Sur le vignoble de La Cardinolle de Nicolas Eckert, ils ont fait le choix du fermage : la location se fait sur un prix établi et réglementé, quel que soit le résultat de production... un risque plus grand pour Yannick Lescot en cas d'infortune climatique, mais une situation plus favorable les bonnes années. Ce statut de fermage devait aussi s'appliquer à Coutancie lors de la prochaine renégociation de bail. L'extension de son activité à Coutancie avec la reprise de La Cardinolle sera ainsi plus harmonieuse.

Prochaine étape : revoir l'identité de sa production et créer un site internet, pour que le consommateur ne se perde pas dans cette carte des vins si personnelle !

Les aléas climatiques ont repoussé l'horizon d'autonomie que le viticulteur s'était fixé pour cesser son activité salariée. C'est maintenant chose faite, avec l'extension de son domaine sans terre, nécessaire pour gagner en rentabilité.

Car tout près de là, à La Cardinolle, Nicolas Eckert pensait à ralentir le rythme qu'il tient depuis 1989 sur son domaine de 6 hectares... Les deux hommes se sont rencontrés, et compris. « C'est le même conseiller viti, Lilian Bachellerie, qui a fait le lien, explique le propriétaire. Alors que Yannick était en bio depuis le début, je travaillais sans label mais je ne déshermais plus mes vignes et je n'employais plus d'engrais minéraux. J'ai entrepris la conversion pour assurer la transmission et lui permettre de travailler de façon homogène. » Une démarche rare à l'aube de la retraite ! Engagée en 2019, elle leur a permis d'avancer ensemble pour arriver à échéance cette année.

## Yannick Lescot prépare la première vendange en bio de La Cardinolle

### UN NOUVEAU COMBAT

Yannick Lescot vient de prendre la relève en février et prépare la première vendange en bio de La Cardinolle. Au métayage de Coutancie, s'ajoute ici le choix d'un fermage (lire encadré). Là encore, il a suivi un parcours du combattant. Au regard de sa trésorerie malmenée par les épisodes météo, la banque n'a pas souhaité étudier son projet global sur 11 hectares. Au lendemain de ce rendez-vous, Yannick Lescot rassemble ce qu'il lui reste d'optimisme pour animer une dégustation prévue en Bretagne. « Pendant le Covid, j'en avais organisé chez un client, ça a plu et je suis passé de 300 à



YANNICK  
LESCOT





1 500 bouteilles. » Il confie l'empêchement de concrétiser son projet et son intention de trouver une autre solution de financement. La solidarité de l'assistance se met aussitôt en ordre de bataille. « Ces fidèles clients m'ont empêché de repartir, ils ont pris la journée pour étudier le projet avec moi. Ils pouvaient déjà m'apporter 20 000 euros et, en mobilisant leur réseau, on est arrivés à 40 000. Ces gens que je ne connais pas y ont cru ! Restait à trouver le support. »

### LOUÉ SOIT MIIMOSA

C'est à travers la plateforme participative Miimosa que s'exprimera cet élan sous la forme d'un prêt sur 5 ans réparti sur plusieurs donateurs. Accom-

pagné par son expert-comptable et par Mathilde Vanquaethem qui assure le suivi de la commission partenariale Activ (fédération des vins de Bergerac Duras, Chambre d'agriculture, etc.), Yannick Lescot a pu faire aboutir cette transmission peu commune : grâce à l'assurance financière de Miimosa, il a obtenu 30 000 euros auprès d'une nouvelle banque, en attendant de commercialiser son vin. Son objectif est de stabiliser les volumes autour de 45 000 bouteilles, dont près de 40 000 en Rosette. « Je dis aux jeunes qu'on arrive à trouver d'autres solutions quand la banque nous lâche, qu'on peut évoluer dans le vignoble sans être propriétaire avec de la passion et l'esprit d'entreprise. » ■



PASCAL  
**GAUTHERON**  
PDG de Signature F

# Signature F dans un fauteuil

L'entreprise Signature F, basée à Saint-Astier, est l'un des fabricants de sièges les plus en vue du marché hexagonal. On lui doit, entre autres, la réalisation des fauteuils verts de l'Académie française.

Par Léontine AMART



**L'**entreprise Signature F, basée à Saint-Astier, en Dordogne, est à l'image de Pascal

Gautheron, son patron depuis huit ans : discrète mais efficace. Si ce n'est sur sa page Facebook, où il présente de temps à autres des photos de ses produits, le fabricant de sièges périgourdin ne communique que très rarement dans la presse sur ses chantiers en cours. Certains d'entre eux sont pourtant très prestigieux, à l'instar de celui réalisé pour le compte de l'Institut de France où siègent les Immortels de l'Académie française.

Courant 2020, la PME a été choisie pour rénover l'hémicycle de la salle des coupoles de l'emblématique monument parisien. Sa mission : reproduire à l'identique les célèbres 300 sièges de couleur verte et bronze qui ont forgé l'honorable réputation des lieux, les fauteuils verts étant réservés aux illustres sociétaires de l'Académie quand ceux en bronze sont laissés à l'usage du public.

### DÉCOR AUSSI PRÉCIEUX QUE FRAGILE

Après plusieurs mois de travail rythmés par les demandes évolutives du donneur d'ordre, les 300 pièces étaient acheminées jusqu'à Paris à l'automne. Rendue complexe par la forme circulaire du monument classé, la pose devait alors durer deux semaines, mobilisant au passage une équipe composée de six salariés, deux chefs d'équipe et quatre ouvriers. « Ce

“ Qui achète nos sièges sait qu'il n'aura pas besoin d'en changer avant très longtemps ”

## “ En 2020, Signature F a été choisie pour rénover l'hémicycle de la salle des coupoles de l'Académie française ”

n'est pas la même chose d'évoluer dans un amphithéâtre moderne et d'intervenir sur un hémicycle moderne à l'intérieur d'un monument historique classé où le décor est aussi précieux que fragile », prend le temps de nuancer le dirigeant de Signature F.

### TAPIS ROUGE POUR SIGNATURE F À CANNES

L'Institut de France n'est pas le seul client à figurer sur « la liste VIP » de Signature F. En 2019, la PME périgourdine a eu le privilège d'être retenue par la Mairie de Cannes pour participer au renouvellement des fauteuils du palais des Festivals quelques semaines avant le coup d'envoi de la grande fête du cinéma. Contactés en février, Pascal Gautheron et ses collaborateurs ont fabriqué 680 sièges rouges et assuré leur installation en mai. 280 d'entre eux ont trouvé leur place dans l'auditorium A, voisin de la grande salle où se déroulent traditionnellement les cérémo-

nies d'ouverture et de clôture du festival de cinéma. Les autres, démontables, ont été utilisés pour accueillir les spectateurs des salles de projection éphémères aménagées sur la Croisette. Les délais étaient serrés : moins de trois mois pour honorer la commande. Mais la gageure valait la peine d'être relevée : « Ce genre d'événement permet de se faire connaître auprès des grands cabinets d'architectes parisiens qui ne nous connaissent pas », indique le PDG de la PME astérienne.

De manière générale, en France, une dizaine d'entreprises se disputent le marché des Établissements recevant du public (ERP) que sont les salles de cinéma, de théâtre, de concert ou les amphithéâtres d'université. « La concurrence est rude, » reconnaît le patron de Signature F. « L'essentiel des marchés étant portés par des collectivités, il faut être sans cesse sur la brèche pour pouvoir répondre aux appels d'offres ».



## SIÈGE DE QUALITÉ

Le fabricant de sièges périgourdin a fait le choix de se positionner sur le marché du siège de qualité, sans non plus s'inscrire dans la niche du haut-de-gamme. « Nous proposons des produits beaucoup moins designés que ceux de nos concurrents italiens, mais nous nous portons garants de leur pérennité », glisse Pascal Gautheron. « Qui achète nos sièges sait qu'il n'aura pas besoin d'en changer avant très longtemps. Pour honorer sa promesse de qualité, le dirigeant de Signature F a fait le pari d'une production intégrée. Exit la sous-traitance à laquelle avait tendance à recourir le fondateur de l'entreprise. Ingénieur de formation, Pascal Gautheron, préfère s'appuyer sur les compétences de ses équipes. Couturiers, monteurs, habilleurs, tailleurs de tubes, thermolaqueurs, soudeurs, préparateurs de commandes... Au total, 30 personnes, pour la grande majorité d'entre elles en CDI, travaillent dans les ateliers de Signature F. « Nous faisons appel à des intérimaires à la marge, précise le chef d'entreprise, convaincu d'avoir

tout à gagner en accompagnant le personnel de l'entreprise dans l'acquisition de nouveaux savoir-faire. « C'est là que réside toute la richesse d'une PME », insiste l'intéressé.

## CIRCUIT COURT

Dans le même esprit, l'entreprise mise sur une production durable en circuit court. Qu'il s'agisse de la mousse utilisée pour rembourrer les sièges ou des tissus qui les recouvrent, tout est acheté en France, et, quand c'est possible, en Nouvelle-Aquitaine ou dans les régions voisines. « Ce n'est dans l'intérêt de personne que de faire venir la marchandise par bateaux-conteneurs : le coût du transport est tel aujourd'hui qu'il supplante les économies qui pourraient être faites sur le prix d'achat des matières premières et sur le plan de l'écologie, c'est un non-sens », tranche Pascal Gautheron, qui n'a pas non plus hésité à investir dans l'acquisition de nouvelles machines pour « internaliser » toujours plus sa production. « Produire local, c'est aussi une façon de contribuer directement au développement de l'économie du territoire sur lequel on vit ». ■



© Loïc Mazalrey

## AVEC LE COVID-19, LES RÈGLES ONT CHANGÉ

Comme de nombreuses entreprises, Signature F a été impactée par la pandémie de Covid-19. Pendant le premier confinement, la PME a dû fermer ses portes pendant cinq semaines. Par chance, les carnets de commande se sont remplis rapidement après cette parenthèse, si bien que l'entreprise a bouclé 2020 avec le même nombre de chantiers à réaliser qu'en 2019. Depuis, la PME a maintenu son chiffre d'affaires, malgré les reports de chantiers et de paiement qui vont avec. Mais elle a dû aussi apprendre à composer avec une autre tendance de fond : des commandes publiques de plus en plus tardives qui obligent l'entreprise à revoir son organisation. « Les résultats des appels d'offre tombent de plus en plus à la fin du printemps, quand ce n'est pas au début de l'été. Ce bouleversement d'habitudes nous amène à devoir trouver des solutions en termes de roulement pendant l'été ».

The logo for Signature F, featuring a stylized 'SF' monogram in a dark color, with the words 'SIGNATURE F' printed in a smaller, sans-serif font directly below it. The logo is positioned on a large, vibrant red background that occupies the right side of the page.

SIGNATURE F

© Loïc Mazalrey



## Villetoureix NOUVELLE AGENCE SOGEDO

Après 11 mois de travaux, de septembre 2020 à mi-août 2021, l'agence Sogedo est inaugurée le 6 avril à Villetoureix. 20 collaborateurs sont rattachés à ce bâtiment de 450 m<sup>2</sup> de bureaux et 500 de dépôt, avec un stockage de matériels qui permet de garantir une plus grande réactivité pour des travaux d'urgence, et un service d'accueil de proximité pour les 12 abonnés. Entreprise familiale créée en 1954, Sogedo est le 4<sup>e</sup> distributeur d'eau et 1<sup>er</sup> indépendant en France (335 collaborateurs), avec un fort ancrage local et des ouvertures d'agences sur ses secteurs d'exploitation.



## Dordogne UN CLIP 100 % LOCAL

Le département a engagé une nouvelle opération pour promouvoir la destination Périgord sur les antennes de France Télévisions. Ce spot télé de 30 secondes diffusé en soirée sur France 2 et sur France 5 est 100 % périgourdin avec des photos et vidéos signées par Déclic et Décolle, et le montage par Fullshot. Pilotée par le Comité départemental de tourisme, avec le CRT Nouvelle-Aquitaine et les Gîtes de France, cette campagne met en avant les villes et les villages, des châteaux, sites et jardins, des balades à vélo et des moments de convivialité. La diffusion s'étend sur Internet via la plateforme de communication Webedia, avec un investissement total de 90 000 euros. Cette promotion ouvre la saison touristique, juste avant la troisième édition de Châteaux en fête qui se déroulera du 15 avril au 1<sup>er</sup> mai.

## Bergeracois

### LE GROUPEMENT VIGIER CONSTRUIRA LE CENTRE ÉVÉNEMENTIEL

Les élus communautaires de la Communauté d'agglomération bergeracoise ont étudié le projet de Centre événementiel du Bergeracois : au terme d'une procédure lancée en septembre 2021, le groupement Vigier (Coulounieix-Chamiers) obtient ce Marché global de performance (engagement sur la conception-réalisation et un volet maintenance) pour un chantier chiffré à 14 376 933 euros HT. La CAB, présidée par Frédéric Delmarès, a obtenu 63 % de subventions. La salle Anatole France, à Bergerac, sera donc détruite cet été pour laisser place à ce nouvel ouvrage, « une salle hybride et modulable, capable d'accueillir des spectacles, des manifestations culturelles et professionnelles ou des séminaires ». La fin du chantier est attendue mi 2025.





SÉBASTIEN  
LUYA

# Quand la pizza devient un art

Pizzaiolo depuis plus de 20 ans, le Néracais Sébastien Luya s'est brillamment qualifié pour les championnats de France de pizza qui se dérouleront les 11 et 12 avril prochain à Paris. Rencontre avec un artisan de la pizza qui manie la pâte avec maestria.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**B**ien qu'il participe pour la 3<sup>e</sup> fois de sa carrière aux prochains championnats de France de pizza, Sébastien Luya est déjà totalement plongé dans la compétition. Bien accaparé par son activité à la pizzeria néracaise *Le Virus*, le pizzaiolo profite de ses jours de repos pour préparer les championnats de France après avoir terminé 9<sup>e</sup>, sur 42 participants,

aux qualifications régionales qui se déroulaient à Bordeaux. Faisant partie du Top 10 régional, Sébastien Luya partira donc pour Paris avec l'ambition de dépasser la 32<sup>e</sup> place, sa meilleure performance au niveau national.

## CONCEPT DE « PIZZA CHAMPÊTRE »

« J'ai commencé à travailler sur mon concept de pizza champêtre (qu'il a présentée à Bordeaux et qui le suivra à Paris) il y a 3 mois en venant travailler la pâte et les ingrédients lors de mes jours de repos », explique le maître de la pizza. Il revient également d'un stage de deux jours, financés par son patron qui le soutient à 100 % dans ce challenge, effectué dans l'école de

“ Il faut que je travaille encore pour la rendre encore plus gastronomique ”



formation de Jean-Jacques Despaux, maître instructeur de l'APF (Association des Pizzerias Françaises), à Lannemezan (Hautes-Pyrénées). « J'ai pu découvrir l'énorme évolution que connaît ce métier avec de nouvelles normes ou procédés. Ainsi, on ne fait plus que de l'empâtement direct, comme le font les boulangers, où l'on pétrir tous les ingrédients avant de pointer, bouler et cuire ! », détaille Sébastien Luya.

“ J'élabore de nouvelles recettes notamment sur la pâte ou en ajoutant des ingrédients comme le poulet fermier de Gascogne, les champignons farcis ou les girolles ”

### OBJECTIF TOP 15 !

Il a passé l'étape régionale qualificative avec succès, devant un jury composé de 6 juges (3 pour jauger la pâte selon son empâtement, sa cuisson, sa rondeur ou bien encore son homogénéité avec des corniches régulières), un autre pour la table, un cinquième pour la façon d'étaler et le dernier supervisant le chronomètre ; il faut ainsi réaliser sa pizza en 15 minutes pour les qualifications et 12 minutes aux championnats de France. Sébastien Luya a pris note des points à améliorer pour viser le Top 15 national, son objectif affiché malgré une rude concurrence : « Le jury à Bordeaux trouvait ma pizza champêtre charnue, goûteuse et bien fournie, mais il faut que je travaille encore pour la rendre encore plus gastronomique. Depuis, j'élabore de nouvelles recettes notamment sur la pâte ou en ajoutant des ingrédients à mon contenu qui fait la part belle aux produits de saison et du terroir comme le poulet fermier de Gascogne, les champignons farcis ou les girolles », ajoute le pizzaiolo qui représentera tout le département lors des championnats de France qui se dérouleront les 11 et 12 avril à Paris à l'occasion du salon Parizza.

### CAP SUR LES MONDIAUX ?

Vivant au quotidien de sa passion, Sébastien Luya est un véritable artisan de la pizza qui n'hésite pas à faire évoluer sans cesse ses compositions ou sa pâte en jouant sur la température ou les changements de farines. Après avoir découvert le métier de pizzaiolo par hasard, « il y a 21 ans, je suis venu dépanner à la caisse un ami pizzaiolo qui tenait un kiosque à pizzas sur Agen et je n'en suis jamais sorti », Sébastien Luya, poussé par toute l'équipe du Virus à Nérac, va tenter d'atteindre le Top 15 national avant, peut-être, d'aller se frotter aux championnats du monde organisés chaque année dans le berceau de la pizza, à Parme en Italie. ■



© Julien Mivelle



© Julien Mivelle

# Le Grain d'Amour Toujours la flamme

Le célèbre rosé agenais sort une 9<sup>e</sup> édition limitée avec une bouteille dessinée par l'agence 99 Déco. Un partenariat coloré et festif qui annonce le printemps et propose un remède contre la morosité ambiante.

Par Jonathan BITEAU

C'est au cœur du Sud-Ouest, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, que se situent les Vignerons du Brulhois. Ce vignoble confidentiel se caractérise par une grande diversité de terroirs et de cépages. Mais c'est bien la vinification du muscat de Hambourg, jusqu'alors consommé en raisin de table, qui a donné un caractère atypique à une cuvée devenue iconique : le Grain d'Amour.

## 350 000 BOUTEILLES PAR AN

Né en 2000, ce sont aujourd'hui près de 350 000 bouteilles qui sont écoulées chaque année pour ce rosé qui est devenu une signature de l'appellation. Devant ce succès, les Vignerons du Brulhois ont décidé de sortir une édition limitée réalisée en partenariat avec une agence de communication locale : 99 Déco. Pour cette 9<sup>e</sup> édition c'est un design « mode et déco » qui a été retenu selon les souhaits de la directrice de la cave, Delphine Leuillet qui a également insisté pour « une collaboration locale ». Le résultat se compose de lignes abstraites et de formes organiques évoquant la douceur et la féminité, associées à des couleurs vibrantes et affirmées pour illustrer l'équilibre de ce rosé. Doux et acidulé à la fois, avec des notes de pêches, de roses et de litchis, cette édition 2023 s'annonce prometteuse avec le retour des beaux jours et des soirées estivales. Le Grain d'Amour sera disponible à partir de mai dans les boutiques des Vignerons du Brulhois ainsi que de leurs partenaires : cavistes, épiceries, bars, restaurants, etc. ■

## LES VIGNERONS DU BRULHOIS EN CHIFFRES

22 vignerons dans  
l'Appellation d'Origine Protégée,  
45 à la coopérative  
4 productions : AOP Brulhois,  
IGP Côtes de Gascogne,  
IGP Comté Tolosan et Vin de France  
Grain d'Amour créé en 2000  
250 000 bouteilles classiques  
de Grain d'Amour en 2023  
90 000 bouteilles en édition limitée  
de Grain d'Amour  
7 € : prix de vente conseillé

Une édition limitée  
colorée et féminine







## Lot-et-Garonne NOUVELLE AGENCE POUR LOXAM

Leader européen et troisième mondial sur le secteur de la location de matériel pour les professionnels du Bâtiment, avec un réseau unique de plus de 1100 agences réparties sur 30 pays avec près de 11 000 collaborateurs, le groupe LOXAM, dispose désormais d'une Agence Agen-Ouest sur la Zone des Portes d'Estillac. Lors de son inauguration le 24 mars dernier, était présent Gérard Déprez, PDG de LOXAM, pour qui « ce déménagement de La Capelette à Estillac répond à une double évolution : une modernisation de l'outil et un repositionnement sur un secteur en plein développement ». Si LOXAM investit dans le matériel, c'est la société G2i Immobilier, entreprise Lot-et-garonnaise dirigée par Jean-Jacques, Jean-Christophe et Jérôme Boué, qui construit les agences. Cette implantation marque la trentième collaboration entre LOXAM et G2i immobilier, la première datant de trente ans.



## Lot-et-Garonne LE PRÉSIDENT DU MEDEF 47 RÉÉLU

Jean-Luc Guéry, président des Industriels du Nouvel Habitat (Inoha), a été réélu président du GPI-Medef du Lot-et-Garonne le 20 mars dernier pour un mandat de trois ans. Le GPI-Medef Lot-et-Garonne est une organisation patronale interprofessionnelle dont les adhérents sont des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Premier réseau des chefs d'entreprises, il compte plus de 300 adhérents dans le département et 77 % de ses membres sont des PME de moins de 50 salariés. Une équipe permanente de 5 personnes assure les missions de veille, représentation et accompagnement des entreprises membres.



FLORENT FARGE

© D.R.

# Carnet

**Florent FARGE**, secrétaire général de la Préfecture de Lot-et-Garonne, a été désigné comme référent chargé d'accompagner le déploiement de France 2030 dans une approche territoriale en relayant les informations sur le plan **France 2030**, en mobilisant les acteurs départementaux pour la détection des projets, en facilitant l'accès des entreprises, notamment celles présentes dans les Territoires d'industrie, aux dispositifs de France 2030 et en participant aux instances régionales de pilotage de ce plan. Il devra également accélérer les implantations industrielles et logistiques en animant une revue départementale des projets stratégiques.



## Rotomod LE PANAME AUX JO 2024

Que son nouveau KAYAK CROSS TME gagne l'or olympique en 2024 sur le bassin de Vaires sur Marne lors des épreuves de Kayak Cross, nouvelle discipline plébiscitée par le président du COJO : un but pour la société lot-et-garonnaise de rotomoulage ROTOMOD qui le fabrique. Ce kayak optimal en polyéthylène est le fruit d'une collaboration entre ROTOMOD, la Fédération Française de Canoë-Kayak, les athlètes de l'équipe de France de slalom dont Boris NEVEU, double champion du Monde et des entreprises, et de deux entreprises tarnaises (Tarn Composite et ZIG ZAG). Ce kayak est responsable puisque 100 % recyclable !

© D.R.





## Agen **LE FABLAB DU CAMPUS NUMÉRIQUE 47 INAUGURÉ**

Plus de 80 personnes ont assisté à l'inauguration du Fablab solidaire du Campus Numérique 47, imaginé et financé avec Orange et la Fondation Orange. Eric Arduin, délégué régional Orange, Pierre Camani, président du Campus Numérique 47, Jean Dionis, président de Agglomération d'Agén et Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, ont pris la parole et rappelé l'effort collectif qui devait être fait pour rapprocher tous les citoyens du numérique, et les aider à mieux maîtriser leurs usages. L'atelier impression 3D qui a suivi a permis un premier aperçu des équipements qui seront mis à disposition de tous les Lot-et-Garonnais. L'espace FabLab du Campus Numérique sera accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

## Agen **LES PETITS-DÉJEUNERS DE L'ÉCO**

Chaque trimestre, l'Agglomération d'Agén, en partenariat avec la CCI 47, propose aux entreprises du territoire de se réunir à l'occasion d'un « Petit Déjeuner de l'Éco » durant une matinée. Autour de thématiques d'actualités, les entrepreneurs du territoire viennent partager de véritables moments d'échanges conviviaux. Le prochain rendez-vous aura lieu le jeudi 26 avril de 8 h 30 à 10 h, salle 200 d'Agén Agora. Un événement qui se déroulera en présence du vice-président en charge du développement économique à l'agglomération d'Agén et maire de Castelculier, Olivier Grima.







© Collectif des Vignerons Indépendants du Jurançon

## Pau LA TERRASSE DU JURANÇON, 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Le collectif des Vignerons Indépendants du Jurançon, soutenu par la Ville de Pau, reconduit l'événement La Terrasse du Jurançon suite au succès de la première édition ayant attiré plus de 6 000 personnes. Ce samedi 29 avril, de 12 h à 23 h, 30 vignerons et 6 restaurateurs et producteurs investiront le square Aragon, à Pau, afin de faire découvrir leurs vins du Jurançon. Deux formules seront proposées : pass dégustation (15 €) sur place ou sur réservation ou vente au verre ou à la bouteille. En soirée, le collectif Coup d'un Soir viendra animer le boulevard des Pyrénées, le temps d'un DJ Set festif. Pour Thomas Pissondes, président de l'association, l'objectif de la manifestation est non seulement de « se rapprocher des Palois », mais également de « moderniser l'image de l'appellation » et de « fédérer et créer un ancrage autour du Jurançon, composante forte de l'identité béarnaise ».



© D. R. / FlorEvent

## Pau MARGOT GOURLAT, MEILLEURE SCÉNOGRAPHE FLORAL

Margot Gourlat, gérante de l'Atelier Floral à Pau, a remporté la troisième édition du concours national du meilleur scénographe floral. Organisé les 26 et 27 mars à Paris à l'occasion de FlorEvent, salon de référence pour les fleuristes, il mettait en compétition 7 artisans sélectionnés sur dossier parmi près de 60 candidatures. La jeune béarnaise, accompagnée de ses collaborateurs Léana Pasini et Arthur Legrand, a visiblement été inspirée par ce défi qui imposait la création d'un photobooth sur le thème « Barbiecore ». Un « challenge » selon l'intéressée, relevé avec brio par l'équipe après 7 heures de travail.





De gauche à droite : "Annick Trounday-Idiart, vice-présidente du conseil départemental en charge de la jeunesse, de l'insertion et de l'accès à l'emploi ; Jean-Jacques Lasserre, président du conseil départemental ; Julien Charles, préfet ; Joëlle Gras, sous-préfète ; David Vialat, directeur territorial de Pôle Emploi."

## Pyrénées-Atlantiques **LE RSA RÉNOVÉ EXPÉRIMENTÉ**

L'expérimentation du nouveau dispositif RSA a débuté en ce mois d'avril dans les Pyrénées-Atlantiques, retenu au même titre que 18 autres départements. L'occasion pour le préfet Julien Charles de détailler en conférence de presse, ce 29 mars les objectifs de ce « RSA renouvelé » co-piloté par l'Etat et le Département et co-animé par Pôle Emploi et le Département. « Il s'agit de travailler à l'insertion et au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, de façon partenariale et avec pour vocation d'inspirer le projet France Travail », a-t-il avancé, précisant que 2 007 bénéficiaires sont concernés sur un périmètre regroupant 22 communes de l'ouest de Pau. Durant 15 à 20 h par semaine, ces bénéficiaires seront accompagnés de façon individualisée, « au cas par cas », au travers d'ateliers, de stages etc... David Vialat, directeur territorial de Pôle Emploi, a par ailleurs notamment souligné la situation spécifique du département : « Le taux de chômage est relativement faible (5,8 %) mais le revers est la difficulté de recrutement pour les entreprises. Ce dispositif nous permet d'élargir le champ des possibles des personnes à leur présenter. C'est une logique de gagnant-gagnant ». À noter que 900 000 € ont été versés par l'Etat pour mener à bien cette expérimentation.

## Béarn **NOUVELLES LIAISONS AÉRIENNES ENTRE PAU ET LA BRETAGNE**

La compagnie Chailair a annoncé l'ouverture d'une ligne saisonnière reliant Pau à Quimper et à Brest. Un appareil de type ATR 72, de 70 sièges, basé à Brest, effectuera les vols entre le Béarn et la Bretagne tous les samedis, du 1<sup>er</sup> juillet au 2 septembre. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes et possibles sur le site de Chailair [www.chailair.fr](http://www.chailair.fr), et auprès des agences de voyages (physiques ou en ligne). Alain Battisti, président de Chailair, voit dans cette ligne estivale « une opportunité de relier deux régions aux liens forts, à travers la présence renforcée de Chailair en Bretagne ». Et d'ajouter : « Nous avons l'ambition de pérenniser cette liaison sur les périodes de vacances scolaires. La compagnie Chailair reste attachée à Pau, d'où elle a déjà opéré, et où nous souhaitons nous renforcer dans l'avenir. »



# Startups

# Ce que cherchent

# les investisseurs

Pour Hélène Marty, organisatrice de Bask'Invest, les critères socio-environnementaux sont devenus décisifs pour les investisseurs. Une vingtaine de fonds d'investissements étaient présents à cette journée de rencontres avec les startups du Pays basque qui avait lieu le 23 mars à Bidart.

Par Vincent BIARD

Cette 9<sup>e</sup> édition de Bask'Invest a réuni 23 fonds d'investissements locaux et nationaux et 55 startups essentiellement du Pays basque. Plus de 250 entretiens rapides ont été organisés entre investisseurs et entrepreneurs. En 10 minutes, l'objectif des startups est de présenter leur projet, leurs ambitions et leurs besoins de financement pour susciter l'intérêt et obtenir un autre rendez-vous qu'elles espèrent fructueux. « Les investisseurs, quant à eux, espèrent tous trouver la pépite », résume Hélène Marty, responsable d'ESTIA Entreprendre. Cette structure de l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart accompagne les créateurs d'entreprises technologiques. Le 23 mars dernier ESTIA Entreprendre a organisé à Bidart la demi-journée Bask'Invest avec EY (Ernst & Young), la CCI Bayonne Pays Basque et la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

## DES INVESTISSEURS DE TOUTES CATÉGORIES

Initialement créé pour permettre aux startups du Pays basque (rejoins par celles du Béarn et du sud des Landes) d'accéder au financement en attirant des investisseurs de Bordeaux ou Paris, Bask'Invest est aussi devenu une vitrine de l'écosystème local. Aux investisseurs historiques que sont Herrikoa, Adour Business



HÉLÈNE  
MARTY

Angels ou Aquiti se sont ajoutés des fonds nationaux comme Demeter, Epopée Gestion ou SkalePark. Pour Hélène Marty, Bask'Invest offre l'avantage de proposer une palette d'investissements éclectiques avec des interventions à des étapes différentes de la croissance des sociétés innovantes. En 2020, l'école d'ingénieurs ESTIA a créé ESTIA Start, un fonds accordant des prêts d'honneur jusqu'à 60 000 euros par projet. « ESTIA Start a déjà financé 7 projets pour 13 entrepreneurs et notamment les startups Fleety et Adaxys », précise Hélène Marty.



## “Créé pour permettre aux startups du Pays basque d’accéder au financement, Bask’Invest est devenu une vitrine de l’écosystème local”

« Quand les investisseurs observent des projets, ils sont avant tout attentifs à la solidité de l’équipe, sa complémentarité aussi. La clairvoyance de la proposition et son facteur innovation sont bien sûr regardés de près », témoigne-t-elle sans vouloir s’exprimer au nom des investisseurs. Ceux-ci ont besoin de confiance pour investir sur plusieurs années et recherchent logiquement la fiabilité d’une équipe. « Les problèmes les plus difficiles à résoudre concernent les équipes : incompatibilité d’humeur, difficultés personnelles, distorsion de vision », constate Yvan Cantou, directeur général du fonds d’investissement SkalePark qui gère un fonds sous gestion de 2,5 millions d’euros.

### LA FIN DES MARKETPLACES ET DES APPLIS GRAND PUBLIC

À Bidart lors de Bask’Invest, ce ne sont quasiment que des projets de services aux entreprises qui ont été présentés par les startups. La vogue des places de marché grand public ou d’application mobiles pour particuliers semble terminée. Marché saturé, modèle économique introuvable, illusion de la conversion au paiement des utilisateurs, autant de raisons poussant les investisseurs à financer d’autres projets. « Nous recherchons des entreprises avec d’importants actifs technologiques notamment dans la deeptech ou des entreprises capables de grandir très vite avec des logiciels BtoB car elles perdent peu de clients », confirme Camille Le Roux Larsabal, directrice d’investissements du fonds Epopée Gestion. « Des projets BtoB vers des marchés de l’industrie », corrobore Yvan Cantou de SkalePark.

## “Quasiment toutes les startups ont intégré l’impératif du développement durable”

### LA VALEUR DE L’ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Avec le développement de l’intelligence artificielle, de l’Internet des objets, de la convergence numérique, les startups disposent d’outils puissants. Si elles sont ainsi capables de renforcer la rentabilité et la valeur ajoutée aux entreprises, elles ont aussi intégré l’impératif du développement durable. Hélène Marty

observe que « quasiment toutes les startups prennent en compte les enjeux socio-environnementaux dans leur projet. » C’est également une conviction personnelle pour les responsables des fonds d’investissement et leurs souscripteurs selon Camille Le Roux Larsabal d’Epopée Gestion. Et pour elle, cet engagement écologique valorisera l’entreprise au moment de la revente de ses actions car la question environnementale sera encore prégnante qu’aujourd’hui. ■

### 5 STARTUPS RÉCOMPENSÉES

10 entrepreneurs avaient été sélectionnés pour présenter leur projet en public et 5 ont été récompensés. Le prix Airbus (2 000 euros a été attribué à Trashboard pour sa planche de skateboard en carton recyclé et en résine biosourcée. Virtual Therapia a reçu 1 500 euros de la Communauté Pays Basque pour son programme d’hypnose par casque de réalité virtuelle. Le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne a offert 1 500 euros à BioclimaKIT pour son projet de bac de compost. La solution Prezz Up d’enseignement à distance a reçu 1 500 euros d’EDF. Le prix French Tech Pays Basque de 1 000 euros a été accordé à Sealocker pour son système de stockage de planches de surf.



© CCI Bayonne Pays Basque

## Bayonne 560<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FOIRE AU JAMBON

Depuis 1462, la Ville de Bayonne célèbre le savoir-faire séculaire du jambon autour du week-end de Pâques. L'édition 2023 de la foire au jambon se déroulera depuis jeudi 6 jusqu'au dimanche 9 avril. Lors de la dernière édition, 180 000 personnes avaient été comptabilisées sous le chapiteau dressé pour l'évènement sur l'esplanade Roland-Barthes, en bord de Nive. 39 producteurs avaient participé au concours du meilleur jambon fermier remporté par Marcel Hualde des Aldudes avec un jambon de 20,4 kg. Cette année, 800 éleveurs se sont engagés dans une démarche « Qualité Renforcée » pour promouvoir le bien-être animal, la valorisation des céréales à la ferme, la réduction des conservateurs et les économies d'énergie.



© Jambon de Bayonne

## Bayonne 175 000 EUROS POUR L'INNOVATION

Chacun des 7 lauréats de l'« Atelier de l'innovation » organisé par la Communauté Pays Basque perçoit une subvention de 25 000 euros. Les responsables des sociétés Scale, Trashboard, Polyola, Mondin, E-Taranis, Kusku et K-Process ont reçu leur chèque des mains de Jean-René Etchegaray, Sylvie Durruty et Maider Arosteguy, respectivement président et vice-présidentes de la Communauté Pays Basque ainsi que de Maitena Curutchet, conseillère déléguée en charge de l'économie sociale, solidaire et circulaire. Lors de cet événement organisé à Bayonne le 30 mars, les 10 ans de l'atelier de l'innovation ont été célébrés. Un total de 45 lauréats a été ainsi distingué avec un peu plus d'1 million d'euros de subventions attribuées à ces entreprises innovantes du territoire de la Communauté Pays Basque.



© Mathieu Prat - Communauté Pays Basque



## Hasparren L'UIMM ADOUR ATLANTIQUE CHEZ LAUAK

Le mardi 21 mars dernier, les adhérents de l'union des industries et métiers de la métallurgie Adour Atlantique se sont retrouvés au siège du groupe Lauak à Hasparren. Accueilli par Mikel Charriton, directeur général de ce groupe spécialisé dans le domaine de l'aérostructure. Fondé en 1975 et comptant 1 100 employés sur 10 sites, le groupe Lauak fabrique des pièces élémentaires, des sous-ensembles et des structures d'aéronefs. Cette visite aura été d'autant plus instructive qu'environ 70 % des membres de l'UIMM Adour Atlantique (632 et 632 entreprises et 16 087 salariés en 2022) travaillent dans le secteur aéronautique.



© UIMM Adour Atlantique

## Anglet LA MEILLEURE BAGUETTE POUR T'M LE PAIN

La boulangerie « T'M le pain » ouverte en janvier dernier à Anglet par Eddy (au milieu sur la photo) et Émilie Gailing a reçu le prix de la meilleure baguette du Pays basque.

Cette distinction lui a été accordé par la Fédération des boulangers des Pyrénées-Atlantiques lors du salon professionnel Horesta récemment organisé à Biarritz. À

noter que le prix du meilleur croissant au beurre du département des Pyrénées-Atlantiques a été attribué au Fournil de la licorne de Bidart géré par Sophie Garcia avec Éric Petit comme chef viennoisier.



© Fédération des boulangers des Pyrénées-Atlantiques



IDY ET SINÉ  
GUEYE

Boulangerie  
Ange

# Les frères

# challengers

L'un était banquier, l'autre ingénieur informatique : les frères Gueye ont tout quitté pour s'associer et ouvrir leur boulangerie dans l'agglomération de Tarbes. Pari réussi : ils emploient désormais 15 salariés et accueillent 500 clients tous les jours.

Par Hermance HITTE

**I**ls ne sont pas jumeaux mais cet anniversaire, c'est le leur, celui de leur renaissance professionnelle alors Idy et Siné Gueye l'ont fêté ensemble, évidemment. S'ils affichent respectivement 34 et 32 ans, c'est pourtant un 1 qui faisait office de bougie. Un 1 comme un premier pallier qui permet, non pas de se reposer, mais de savourer, le gâteau d'abord... Et question gâteau, les deux frères ont eu l'embarras du choix, leur rayon pâtisserie ressemble à un petit paradis pour les gourmands. Cette aventure-là au sein de la Boulangerie Ange aurait pourtant pu devenir infernale. Quitter des places confortables de banquier et d'ingénieur informatique pour se lancer dans un secteur inconnu, partir de zéro avec pour seules armes une envie d'évoluer, un besoin de challenge et 900 000 € de prêt, vu de l'extérieur, c'était tous les ingrédients du chaos : « Beau-

coup de nos proches nous ont pris pour des fous », s'amuse d'ailleurs Idy. Un an après l'ouverture, tout dit le contraire et l'entreprise a atteint tous les objectifs de ce premier exercice.

## **BOULANGERIE ANGE : UNE FRANCHISE OÙ LE PAIN EST FABRIQUÉ SUR PLACE**

Installée près de la zone commerciale d'Ibos, où trônent le Méridien Leclerc et les grandes enseignes, la Boulangerie Ange a profité du développement du quartier du Pouey pour y apporter son impulsion. Franchise où le pain est fabriqué sur place, le réseau compte aujourd'hui plus de 200 points de vente en France (voir encadré) et se démarque avec une offre de restauration rapide qui complète les viennoiseries et la pâtisserie. Une formule qui a fait ses preuves dans l'Hexagone.



## DEUX CHEMINS TROP BIEN TRACÉS

Les frères Gueye sont tous les deux nés à Tarbes mais dès 18 ans, ils ont pris des routes qui les ont amenés à quitter le département. Idy a d'abord choisi de suivre sa compagne, Alexia Kusion, joueuse de basket transférée du club TGB à celui de Charleville-Mézières : « J'ai travaillé pour le groupe d'assurance Axa où j'étais conseiller puis nous sommes partis à La Rochelle et j'ai changé de boîte ». En intégrant le Crédit Agricole, Idy devient à la fois conseiller en assurance et conseiller bancaire, poste qu'il exercera pendant dix ans : « Je n'arrivais plus à me projeter dans cet environnement, je savais exactement ce que je ferai dans 10 ou 15 ans, ça me faisait peur. J'ai finalement eu plus peur de rester à la même place que de me lancer et d'entreprendre ». Une croisée des chemins que son jeune frère Siné, ingénieur, a atteint au même moment. Devenu chef de projets, il poursuivait pourtant une brillante carrière dans l'informatique après avoir fait ses premières gammes en tant que développeur chez Sopra Steria : « En termes de métier, j'avais l'impression d'avoir fait le tour. J'avais envie d'autre chose, d'évoluer et de relever un vrai challenge personnel... »

## UNE FURIEUSE ENVIE D'ENTREPRENDRE

« Un couple d'amis de la famille fait partie des premiers franchisés du réseau Ange. On les a vu évoluer et se développer dans tout le bassin bordelais. En les côtoyant, on connaissait les valeurs et le concept de la franchise. On n'aurait pas forcément choisi le domaine de la boulangerie mais ce qu'on en savait nous parlait », explique Siné Gueye. Idy va plus loin et parle même « d'une évidence ». Aucun des deux n'avait songé revenir dans les Hautes-Pyrénées mais le destin, facétieux, en a décidé autrement.



### ANGE MULTIPLIE LES POINTS

Implantées dans des emplacements stratégiques en périphérie, les franchises Boulangerie Ange forment un réseau de 230 points de vente et affichent un CA de 242,4 M € en 2021. Avec l'essentiel des produits faits sur place, elles revendent l'appellation de boulangerie artisanale et l'offre diversifiée laisse la belle part au snacking à la française. Lancée en 2008 par François Bultel, Patricia Gaffet et Patrice Guillois, la franchise se développe désormais au Canada et compte deux écoles de formation, une à Lille et l'autre à Aix-en-Provence. Deux sont encore en projet à Paris et Bordeaux, un développement qui s'étoffe puisqu'elle a choisi de s'investir dans l'implantation en France de la chaîne québécoise de brasserie sportive La Cage, dont la première ouverture se fera en juin à Bègles.



## UN RETOUR AUX SOURCES ET DES PROJETS

En rencontrant les franchiseurs, Idy et Siné Gueye avancent le désir de s'établir, si possible, dans le grand Sud-Ouest : « Il y avait plein de villes susceptibles d'accueillir une nouvelle enseigne, des endroits qu'on ne connaissait pas... et Tarbes ». Après un investissement financier conséquent, dont 450 000 euros de travaux, des heures et des heures d'élaboration, la boulangerie a ouvert en février 2021. Elle emploie aujourd'hui 15 salariés et a vite séduit la clientèle, plus de 500 personnes viennent chaque jour acheter leurs petits-déjeuners, prendre le repas de midi ou simplement acheter du pain. Le chiffre d'affaires de 1,11 million d'euros s'inscrit dans les prévisions, malgré des marges revues à la baisse avec l'inflation. Les deux frères s'épanouissent en mettant la main à la pâte, parlent de leurs produits et des farines du Gers avec passion. Les deux franchisés pensent même ouvrir un deuxième point de vente : « Bien sûr, on va sécuriser le premier mais c'est voué à grandir », concluent Idy et Siné avec un large sourire. ■

# Résidence du Lac

# Le geste

## anti-inflation

MARJORIE  
PERCO  
Directrice de la  
Résidence du Lac

Établissement géré par le groupe Philogeris, cet EHPAD a mis en place une mesure inédite pour lutter contre l'inflation et rémunère désormais les fonds de garantie de ses résidents.

Par Hermance HITTE

**A** l'image du lac qui borde son parc, cet EHPAD d'Orleix affiche un calme paisible. L'analogie s'arrête là, si les eaux stagnent, la Résidence du Lac est en continuelle évolution, notamment quand il s'agit d'assurer le bien-être de ses résidents. Ils sont 67 à y vivre et depuis quelques semaines, tous vont bénéficier d'un petit coup de pouce financier particulièrement inédit. Dans un contexte de forte inflation, le groupe gestionnaire Philogeris a en effet décidé de rémunérer les dépôts de garantie et ce à hauteur équivalente des intérêts annuels pratiqués par le Livret A.

### GARANTIE DE PAIEMENT

« Chaque fois qu'un résident vient en séjour, on lui demande un dépôt de garantie qui correspond à un mois », explique Marjorie Perco, la directrice. « Il lui est restitué dans le solde de tout compte à son départ. Pour nous c'est une garantie de paiement dans le cas où il y aurait un retard ou un problème. Notre PDG, Yann Reboulleau, a considéré que cet effort d'épargne devait recevoir une juste rémunération ». Si l'idée a immédiatement reçu un accueil favorable, une question restait à résoudre : fallait-il verser les intérêts en une seule fois à la fin du séjour ou chaque année sous forme d'une remise sur la facture du résident ?

### CONSULTATION CITOYENNE

Là encore, pour y répondre, les différents directeurs des 12 établissements sont restés fidèles à leur approche de leur métier et ont simplement demandé

leur avis aux principaux concernés ainsi qu'à leurs proches. Fin janvier, c'est donc une véritable consultation citoyenne qui a été organisée : « À la grande majorité, il a été décidé que les intérêts soient versés annuellement », souligne Marjorie Perco. En fonction du montant des chambres et de l'année d'admission, les tarifs varient mais désormais tous devraient rapporter 3 % au 1<sup>er</sup> février prochain. Cette initiative est à l'image de l'établissement qui a par exemple fait le choix de baisser sa capacité d'accueil pour diminuer les chambres doubles afin de préserver l'intimité de ses résidents. Avec ses 37 salariés, la Résidence du Lac porte de nombreux projets de développement avec toujours en ligne conductrice mener à bien sa mission et changer l'image des EHPAD. ■





# Plus de trains, moins chers

Une nouvelle convention d'exploitation des trains du réseau liO a été votée lors la dernière assemblée plénière régionale d'Occitanie et cet accord, financé à hauteur de 4 milliards d'euros, vise de multiples objectifs jusqu'en 2032.

Par Hermance HITTE

**S**i dans les années 80, Lio chantait « Chauffeur, suivez cette voiture », de 2023 à 2032 ce sont les voitures du réseau liO qu'on a envie de suivre. Il reste sur les rails et poursuit sa feuille de route : instaurer plus de trains, moins chers et plus ponctuels en Occitanie. Dans ce voyage-là, la Région compte bien embarquer 100 000 voyageurs par jour et augmenter de 24 % l'offre et les dessertes. Un objectif ambitieux, diront certains... Carole Delga, la présidente, le revendique et n'hésite pas à qualifier la convention d'exploitation des trains de « plus ambitieuse de France ». Financée à hauteur de 4 milliards, elle a été signée le 23 mars dernier avec la SNCF et devrait marquer une étape de plus tant sur la réouverture des lignes que l'optimisation de la ponctualité, le renouvellement des trains et des conditions de transports : « Nous augmenterons l'offre de 110 trains supplémentaires par jour, nous déploierons 51 000 places supplémentaires sur l'ensemble des lignes et nous proposerons 14 millions de billets à 1 € en 2023 ».



## LES RETARDS PÉNALISÉS

Un « véritable défi » selon Philippe Bru, directeur régional SNCF Voyageurs Occitanie : « La région est la première de France en évolution de trafic avec des innovations uniques comme la gratuité à l'usage pour les jeunes ou les trains événementiels ». Depuis 2018, le réseau affiche 30 % de voyageurs en plus, notamment dans les Hautes-Pyrénées avec la ligne Tarbes-Toulouse où 22 trains circulent par jour au lieu des 17 en 2018. Ces dix prochaines années devraient donc être cruciales pour répondre aux enjeux du ferroviaire et l'Occitanie a également fait le choix de ne pas ouvrir l'exploitation des lignes de trains régionaux à la concurrence pour cette période. Et pour la première fois en France, le groupe SNCF subira des pénalités en cas de retards causés par des défaillances sur le réseau, un plafond augmenté chaque année pour atteindre 9 M € en 2032 si les engagements ne sont pas tenus. ■

## LA NOUVELLE CONVENTION EN CHIFFRES

**540 M € d'investissements** dans le matériel roulant de 2023 à 2032

Acquisition de 18 Régio2N représentant **9 000 places**

Rénovation de **83 rames AGC** pour plus de 320 M €

Livraison en 2025 de **3 rames Régiolis** bimode électrique/hydrogène, mise en service commerciale en 2026. Réduction de 40 % des émissions de CO<sup>2</sup> visée.

**11 000 emplois** liés à la convention



**ESTELLE CONTAL**

Manager du commerce de Tarbes

**LAETITIA LOPEZ**

Manager du centre-ville de Tarbes

## Tarbes

### **ESTELLE CONTAL, NOUVELLE MANAGER COMMERCE**

Office de commerce, de l'artisanat et des services de la capitale de la Bigorre, Tellement Tarbes est la marque des commerçants de la ville. Créée à l'initiative conjointe de la Mairie et de la CCI des Hautes-Pyrénées, elle rassemble l'ensemble des acteurs commerciaux, regroupe les quatre associations de commerçants tarbais et compte environ 200 adhérents. Depuis le 13 mars, c'est Estelle Contal qui assure la fonction de manager du commerce, faisant suite à Laetitia Lopez qui est désormais manager du centre-ville. À tout juste 25 ans, la jeune fille native d'Argeles-Gazost connaît bien Tarbes et son tissu économique puisqu'elle y réside depuis 5 ans. Forte d'un BTS Négociations/Relations clients ainsi que d'un Bachelor Communication & Marketing, elle intègre donc une équipe dynamique qui organise tout au long de l'année de nombreuses animations telles que celles du Samedi Piéton et œuvre pour le développement du chèque cadeau utilisable chez tous les adhérents de Tellement Tarbes.

## Occitanie

### **AUTO-ENTREPRENEURS, SOYEZ AUDACIEUX**

Depuis 9 ans, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise, en partenariat avec l'UEA, un concours exclusivement réservé aux auto-entrepreneurs de toute la France. Le Prix Audace s'adresse aux indépendants qui souhaitent booster leur activité et récompense chaque lauréat d'une dotation de 4 000 € qui lui permettra de franchir un cap décisif de son activité. Si le prix sillonne tout le pays, cinq finales sont organisées en région et pour chacune d'elles, 5 candidats sont sélectionnés. Pour l'Occitanie, elle se tiendra à Bordeaux le 11 mai devant un jury d'experts. Seul concours qui s'adresse aux indépendants, le Prix Audace s'inscrit dans la liste des initiatives concrètes qui encouragent « l'esprit d'entreprise, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous » soutenus par la fondation Le Roch - Les Mousquetaires à travers des prix comme Coup de Pouce, le concours de business plan pour start-up ou le Club des Entrepreneurs qui challenge une centaine d'entre eux tous les ans. Inscriptions sur : [fondationleroch-lesmousquetaires.org](http://fondationleroch-lesmousquetaires.org)



**APOLLINE COLLOT**

Fondatrice de Yapu-K & Co et lauréate 2022 du Prix Audace



## Hautes-Pyrénées **CEREMA : DES COLLECTIVITÉS PARTIES PRENANTES DE SA GOUVERNANCE**

Établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour « l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport ». Lors du Conseil d'administration du 21 mars, les demandes d'adhésion des collectivités et groupements ont été approuvées. Elle leur donne accès à des avantages réservés qui les associeront en priorité aux dispositifs de recherche et d'innovation, par exemple, et leur permet d'être parties prenantes. Lourdes, Aureilhan, la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, celle du Val d'Arros et le PETR du Pays des Nestes rejoignent ainsi la liste des 634 collectivités territoriales adhérentes au Cerema. Pour ce dernier, ces entrées dans sa gouvernance sont une nouvelle étape dans son évolution et elle lui confère le statut inédit du « premier établissement public à la fois national et local au service des transitions territoriales ».



La Haute-Bigorre fait partie des 634 collectivités adhérentes du Cerema.

© D.R.



© D.R.

## Hautes-Pyrénées **TROIS STARTUPS INNOVANTES RÉCOMPENSÉES**

Pour sa première édition en Occitanie, le concours du prix régional Next Innov a sélectionné 10 entreprises innovantes sur 72 candidatures et après les pitches de présentation, trois d'entre elles ont été récompensées à Toulouse la semaine dernière. Dans la catégorie « Amélioration de la performance des entreprises », c'est Newboot, spécialisée dans l'acquisition et l'administration de données physiques extraites directement depuis les machines ou issues des capteurs tiers, qui a reçu le prix et une dotation de 2 500 €. Dans la catégorie « Produits et services innovants en faveur de l'environnement », Vortex-io, start-up innovante du secteur de l'hydrologie, a été récompensée de la même dotation. Enfin le prix mention spéciale « coup de cœur » a mis en lumière Touch2See qui a créé une tablette tactile et une audiodescription générée automatiquement pour une meilleure inclusion des personnes non-voyantes et malvoyantes dans le sport ; elle a reçu une récompense de 1 000 €. Les lauréats bénéficieront en plus de l'accompagnement de la Banque Populaire Occitane.

## Occitanie **BASTIEN FILHOL, MEILLEUR SOMMELIER DES TERROIRS DU SUD-OUEST**

Créé en 1987, le Concours du Meilleur sommelier des terroirs du Sud-Ouest est l'un des plus anciens. Organisé par l'interprofession des vins du Sud-Ouest et l'UDSF Sud-Ouest Occitanie, il vise à sensibiliser les professionnels et aspirants sommeliers aux fameux brevages de la région. Avec plus de 130 cépages autochtones, les vignobles abritent 29 AOP et 13 IGP à travers un terroir qui donne vie à des vins d'une grande originalité et d'une large palette de goûts. Le 20 mars dernier, le concours qui s'est tenu à Toulouse a réuni 80 candidats originaires de toute la France et même de Belgique. Bastien Filhol, collaborateur du chef étoilé Franck Renimel est le lauréat 2023 dans la catégorie des professionnels de cette 37<sup>e</sup> édition.



© D.R.

# Semaine de **4 JOURS** Une réflexion à mener



En France, bien qu'encore fortement minoritaire, l'idée d'une répartition sur quatre jours de la durée collective hebdomadaire de travail fait son chemin et quelques entreprises ont même franchi le cap.

Par **Stéphanie DUGOUJON**, avocate associée –  
Juri Lawyers Consultants (JLC) - Marmande



A portrait of Stéphanie Dugoujon, a woman with shoulder-length brown hair, smiling warmly. She is wearing a black button-up jacket over a black top, with large silver earrings and a necklace. The background is dark and out of focus.

STÉPHANIE  
DUGOUJON



**L**a Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne ou encore l'Islande ont déjà pour leur part intégré la semaine de 4 jours dans leur organisation du travail.

Il faut dire que depuis le télétravail qui a été imposé en 2020, les entreprises se sont habituées à ce que l'ensemble de leurs salariés ne soient pas sur place tous les jours de la semaine. De plus, l'état actuel du marché du travail ou encore les aspirations et motivations des salariés d'aujourd'hui obligent le chef d'entreprise à étudier une organisation du travail sur 4 jours.

## “ La semaine de 4 jours est une modalité d'organisation légalement possible ”

La semaine de quatre jours est une modalité d'organisation légalement possible mais elle n'est en aucun cas obligatoire. Les employeurs n'ont pas à en avoir peur, puisqu'elle ne se fera qu'avec leur accord.

### BAISSE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les raisons et enjeux côté entreprise sont variés pour réfléchir à une telle organisation.

Elle peut être mise en place dans le cadre d'une baisse du temps de travail avec un passage à 32 heures voire 28 heures avec ou sans diminution de salaire selon les cas et ce notamment pour éviter des licenciements.

À l'inverse, la nécessité d'accroître l'activité de l'entreprise peut conduire à repenser l'organisation du temps de travail avec des équipes alternantes et chevauchantes.

### SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La semaine de quatre jours peut également être mise en place contre un gel des salaires ou pour attirer des salariés, en particulier la nouvelle génération très sensible au bien-être au travail et à l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

La semaine de quatre jours peut également être conçue comme un moyen de faire des économies d'énergie (sobriété énergétique) ou pour améliorer la rentabilité en partant du principe suivant : plus reposé, le salarié est plus efficace et concentré (augmentation de gains de productivité, baisse de l'absentéisme).

### PERSPECTIVE APPRÉCIÉE DES SALARIÉS

Côté salarié, la perspective d'un week-end de trois jours est très appréciée, bien qu'en pratique, la formule retenue n'est pas toujours l'octroi de 3 jours consécutifs

non travaillés. La journée disponible pour les besoins de la vie personnelle (démarche administrative, consultation médicale, temps consacré à la famille ou aux loisirs...) ou les économies sur les frais de transports sont présentées comme des avantages non négligeables. Pour autant, une plus longue journée de travail ne convient pas à tout le monde (problème de garderie, système de rotation avec jours de repos variant perturbant l'organisation de la vie familiale).

### ACCORD D'ENTREPRISE

D'un point de vue réglementaire, des outils juridiques existent pour permettre aux entreprises, qui le souhaitent, de passer à la semaine de quatre jours. S'agissant d'une modalité collective, il est conseillé de conclure un accord d'entreprise au titre du dialogue social bien qu'une simple décision unilatérale semble possible au regard des textes permettant à l'employeur de répartir unilatéralement la durée hebdomadaire de travail (ancien article L212-1-1 du Code du travail)

Le comité social et économique devra, au titre de ses attributions, être préalablement consulté.

S'agissant des organisations envisageables, il peut s'agir d'un horaire identique sur chacun des jours travaillés ou différents d'un jour à l'autre avec un jour non travaillé identique ou différent, accolé ou non au week-end. Certaines entreprises ont mis en place une alternance du lundi au jeudi et du mardi au vendredi une semaine sur deux. La semaine de quatre jours n'est pas forcément à appliquer uniformément à toute l'entreprise. Elle peut l'être par établissement, unités de travail, par catégorie professionnelle ou sur la base du volontariat.

## “ La répartition sur 4 jours doit naturellement respecter les durées maximales de travail (10 heures par jour) ”

Le passage à 4 jours s'accompagne ou non d'une réduction du temps de travail. En général les entreprises ne réduisent pas le temps de travail mais le répartissent différemment. Quand il y a réduction du temps de travail à 32 heures, le salaire antérieur est en général maintenu ce qui revient à une augmentation de salaire du taux horaire de 11,43 %. La répartition sur 4 jours doit naturellement respecter les durées maximales de travail (10h par jour) et les heures supplémentaires sont donc limitées sur la journée mais peuvent être réalisées sur les jours de repos.



## EXEMPLE D'INTERROGATIONS

- Quel objectif poursuivons-nous ? C'est la question essentielle, car elle commande tout ce qui va suivre. Si le but premier est d'améliorer le bien-être du salarié au travail ou de limiter l'ouverture de l'entreprise à quatre jours, il est clair qu'il convient de bloquer le repos sur trois jours consécutifs. Si l'idée consiste à maintenir l'entreprise en activité sur cinq jours, voire sur six, on ira plutôt vers un roulement. De même, la détermination du nombre d'heures à effectuer sur ces quatre jours dépend de la raison qui préside au lancement du projet.
- La durée du travail sera-t-elle réduite ? Si oui, avec ou sans réduction de salaire ?
- L'ouverture de l'entreprise est-elle oui ou non calquée sur l'horaire des travailleurs ?
- Qui décide du jour supplémentaire de repos ?
  - Est-il intangible ou doit-il varier d'une semaine à l'autre ?
  - S'applique-t-elle à toute l'entreprise ou à certaines unités de travail, à certaines catégories professionnelles ?
    - Si oui, lesquelles ?
- Le volume de l'effectif sera-t-il affecté ?

Avant de se lancer dans la semaine à 4 jours, il est nécessaire de se poser un certain nombre de questions et envisager les impacts de cette nouvelle organisation.

Le salarié quant à lui ne peut refuser de travailler quatre jours par semaine que lorsque cette nouvelle répartition de l'horaire hebdomadaire entraîne une modification de son contrat de travail.

Cela sera le cas si les anciens horaires ont été explicitement ou implicitement contractualisés. (Ce cas de figure est assez rare, n'est en revanche pas concerné celui dont les horaires mentionnés dans son contrat ne le sont qu'à titre d'information), si la réduction de la durée du travail s'accompagne d'une baisse de salaire ou si le passage à la semaine de quatre jours entraîne un bouleversement majeur de sa vie personnelle ou n'est pas compatible avec des obligations familiales impérieuses.

Si la modification de son contrat n'est pas caractérisée, le refus du salarié accompagné d'un passage à l'acte peut justifier son licenciement pour faute. Dans le cas contraire, l'entreprise peut renoncer à lui appliquer la nouvelle répartition ou procéder à son licenciement, lequel est en principe nécessairement économique, car reposant sur un motif non inhérent au salarié.

## PESER LE POUR ET LE CONTRE

Vous l'aurez compris avant de chambouler l'organisation, il est primordial de peser le pour et le contre. Il est nécessaire d'engager une phase de concertation et il peut être envisagé une phase d'expérimentation avant de mettre en place de façon définitive une telle organisation avec éventuellement une clause de réversibilité.

Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre Conseil afin d'engager une telle réflexion et d'étudier les modalités de mise en œuvre. ■



# « La. sobriété fonc menacée »

L'objectif zéro artificialisation nette des sols fixé par la loi parviendra-t-il à mettre fin à la forte consommation des terres en France ? La fiscalité va à l'encontre de cet objectif ! Et il existe aussi un autre danger, celui du détournement des terres agricoles pour un usage de loisirs, met en garde la Safer.

Par Anne DAUBRÉE

« **N**ous voyons défiler des parlementaires qui viennent dire tout le mal d'une loi qu'ils ont voté il y a deux ans », note Nicolas Hasle, Président du syndicat mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendômois et élu local. Lors du Salon international de l'agriculture, à Paris, le 2 mars, il intervenait dans le cadre d'une conférence sur « Sobriété foncière : pourquoi et comment ? », organisée par la Safer, Société d'aménagement foncier et d'établissement rural. La loi climat et résilience évoquée par Nicolas Hasle, est au cœur de ce débat ; elle fixe l'objectif ZAN, Zéro artificialisation nette (des sols) pour 2050.

Une mesure contraignante pour les projets de développement locaux. Néanmoins, rappelle Nicolas Hasle, « si nous voulons que l'agriculture remplisse ses missions, il faut lui laisser son outil de travail, qu'il reste pérenne dans sa qualité et sa quantité ».

## LES ENJEUX DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Petit récapitulatif des enjeux qui motivent l'objectif ZAN : écologie, souveraineté alimentaire, paysage... « La sobriété foncière, ce n'est pas négociable », conclut Nicolas Hasle. La prise de conscience de la nécessité de réduire la consommation des terres est récente, illustrent les chiffres de la Safer. Historiquement, « la France a longtemps été très consommatrice de foncier, avec une forte artificialisation des terres », souligne Nicolas Agresti, directeur départemental Safer en Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis les années 2010, en effet, le pays a artificialisé des terres agricoles à un rythme soutenu. Par exemple, les surfaces cadastrales agricoles qui ont disparu représentent 33 563 hectares en 2010. En 2022, le chiffre a été presque divisé par deux : 18 260 hectares. « La réduction est notable mais nous partions de très, très haut, donc le niveau demeure élevé », analyse Nicolas Agresti. La France entière est concernée par ce phénomène, mais certains





# ière »

types de territoires le sont plus que d'autres, illustrent les cartes de la Safer. En particulier, note Nicolas Agresti, « l'effet métropole a un fort impact. On continue de construire beaucoup autour des grands pôles urbains », comme Paris, Lyon ou Marseille. Deuxième dynamique, l'artificialisation des terres suit le développement des axes de circulation. Elle est également forte sur des zones périphériques, comme le bassin méditerranéen et les côtes bretonnes, ou encore les zones frontalières du Nord qui touchent l'Allemagne et la Belgique.

“ « On continue de construire beaucoup autour des grands pôles urbains » ”

## LE DANGER DE LA CONSOMMATION « MASQUÉE »

La Safer alerte aussi sur un autre danger. Une quantité croissante de terres agricoles échappent à l'artificialisation au sens strict du terme, mais elles sont achetées pour un usage différent de celui d'origine : jardin d'agrément, activité économique de loisirs... Dans ce cas, le changement d'usage reste théoriquement réversible. Toutefois, en réalité, « il est très difficile que ces terres retournent à l'agriculture », pointe Nicolas Agresti. L'évolution de la valeur foncière rend cette hypothèse pour le moins improbable. Par ailleurs, outre réduire la SAU, Surface agricole utile, le phénomène génère de multiples conflits d'usage entre agriculteurs et nouveaux arrivants. Le sujet est loin d'être anecdotique. Sur le Salon de l'agriculture, Éric Dupond-Moretti, ministre de la Justice, a annoncé qu'un projet de loi allait être préparé pour éviter aux agriculteurs des « faux procès », intentés par des urbains qui ne supportent pas le chant du coq, le bruit des tracteurs ou l'odeur des moutons...

Globalement, sur le territoire, cette tendance de changement de vocation de terres agricoles suit des logiques géographiques comparables à celles de l'artificialisation des terres. Et quantitativement, le phénomène est loin d'être anodin. « Il s'est accéléré au

moment de l'après Covid. Dans certains départements, cette consommation masquée des terres agricoles est très importante. Elle peut aller jusqu'à représenter le double de l'artificialisation. Cela fait froid dans le dos », témoigne Gilles Flandin, secrétaire général de la Fédération nationale des Safer (FnSafer) et président de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes. Globalement, dans cette région, la « consommation masquée » pèse pour environ la moitié de la consommation des terres agricoles. En synthèse, les terres agricoles en France subissent une « double pression », pointe Nicolas Agresti.

## EMBÛCHES ET INITIATIVES

Parviendra-t-on à atteindre l'objectif ZAN et à se prémunir de la consommation « masquée » des terres ? Le cadre est incohérent : des freins structurels coexistent avec des initiatives et des dispositifs qui peuvent être mobilisés dans le bon sens. C'est le cas des Scot, Schéma de cohérence territoriale. Dans leur élaboration, l'objectif ZAN « encourage à faire différemment », note Nicolas Hasle. Par exemple, traditionnellement, les zones d'activités économiques sont organisées sur un mode horizontal. « Il peut y avoir des modèles plus verticaux, avec un parking sur 5 étages partagé par la zone d'activité », illustre Nicolas Hasle pour qui une concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes peut faire évoluer les pratiques. En Auvergne-Rhône-Alpes, entre 2017 et 2019, une initiative de la Safer a permis le maintien de l'usage agricole de 1 400 hectares par an de SAU (soit 30 % des terres qui devaient perdre leur vocation) acquis par des non-agricoles, sans projet agricole. La Safer a mis en place un cahier des charges souscrit par les acquéreurs dans les ventes qu'elle a accompagnées. « La protection du foncier agricole ne veut pas dire nécessairement acquisition par l'agriculteur. Il peut y avoir un compromis entre l'agriculteur et l'acheteur qui permet de conserver le foncier à but agricole. Ce n'est pas simple. Nous nous sommes un peu autosaisis du sujet. Il faudrait passer à une autre étape, organiser cela au niveau législatif », témoigne Gilles Flandin.

Mais le frein majeur est peut être celui de la fiscalité. « Pour atteindre l'objectif ZAN, il est nécessaire de développer un nouveau modèle économique, et cela passe aussi par une remise à plat de la fiscalité. En particulier, la taxe foncière sur les propriétés bâties pousse à la construction », analyse Nicolas Hasle. Lui prône une fiscalité qui encourage la réhabilitation de l'ancien et un élargissement du dispositif De Normandie aux bourgs ruraux. Et il alerte : attention aussi aux effets pervers d'un développement inadéquat des énergies renouvelables, avec des exploitants agricoles encouragés à édifier des bâtiments au milieu des champs, pour y mettre des panneaux solaires sur le toit... ■

# LES PME

## prévoient d'investir

Les PME et TPE souhaitent continuer à investir en dépit d'une situation financière compliquée faite de marges qui se réduisent et une trésorerie tendue, d'après le baromètre trimestriel Bpifrance Le Lab/Rexecode.

Par Anne DAUBRÉE

**L**es dirigeants de PME et de TPE ne baissent pas les bras, en dépit du contexte difficile et mouvant. Le 23 février, Bpifrance Le Lab publiait son baromètre « Trésorerie, investissement et Croissance des PME/TPE » au premier trimestre 2023, réalisé avec Rexecode, institut d'études économiques. Les entrepreneurs (interrogés durant la première quinzaine de février) y font part d'une situation de trésorerie toujours tendue, mais également de leur intention d'investir.

### DES SALAIRES ET DES PRIX À LA HAUSSE

Pourtant, ils prévoient que leur marge soit compressée par les hausses des prix et de salaires dans les mois à venir. C'est l'un des principaux constats de l'enquête : pour 2023, les chefs d'entreprises ont revu à la hausse les perspectives d'évolution de salaire et de prix par rapport au trimestre précédent. Côté salaires, près des trois quarts des dirigeants anticipent d'augmenter celui de leurs collaborateurs (+ 8 points, par rapport à octobre dernier). En moyenne (y compris ceux qui ne prévoient pas de hausse), les dirigeants





## “ Les conditions d'accès au crédit sont perçues comme toujours favorables ”

augmenteraient leurs salariés de 3,5 % (contre + 3,9 % estimé en 2022). Côté prix, 61 % des dirigeants envisagent d'augmenter leurs prix de vente en 2023, une proportion stable par rapport au trimestre précédent. En moyenne (y compris ceux qui ne prévoient pas de le faire), les dirigeants augmenteraient leurs prix de vente de 4,3 % (contre + 5 % estimé en 2022). Eux-mêmes devraient subir des hausses de prix d'électricité, de manière beaucoup plus importante que l'an passé : plus de la moitié des PME et TPE déclarent avoir acheté en 2022 leur énergie à un prix identique à celui de 2021. Mais pour 2023, plus des trois quarts d'entre elles s'attendent à payer plus qu'en 2022. Dans un tiers des cas, cette hausse serait supérieure à 15 %. À noter que les dispositifs publics d'atténuation du choc de coût de l'énergie restent largement méconnus, d'après l'étude.

## INTENTIONS ET CRAINTES FLUCTUANTES

Autre constat, la situation financière des entreprises se tend : 48 % des PME et TPE anticipent une dégradation de leur marge nette cette année, une proportion en hausse de 14 points par rapport à il y a un an. Et la situation de leur trésorerie reste fragile. Les dirigeants de PME et TPE tablent toujours sur une dégradation de leur trésorerie dans les mois à venir. Et s'ils sont un peu moins inquiets qu'au trimestre précédent, ce niveau de préoccupation reste très nettement en-dessous de la moyenne de long terme.

Dans ce contexte difficile, les intentions d'investissement fluctuent. Elles se redressent par rapport au quatrième trimestre 2022, où 49 % des dirigeants de PME et TPE anticipaient d'investir ou avaient investi, contre 56 %, lors de cette dernière enquête. Mais par rapport au premier trimestre 2022, ces intentions se sont légèrement tassées... D'après l'étude, la perception qu'ont les chefs d'entreprise de l'accès au crédit ne constitue pas un encouragement aux investissements : 20 % des dirigeants signalent des difficultés de financement de leurs projets, une proportion en hausse de 5 points ce trimestre. En revanche, les conditions d'accès au crédit sont perçues comme toujours favorables pour le financement de la trésorerie : 16 % des chefs d'entreprise expriment des difficultés, un niveau inférieur à ceux observés avant la pandémie.

Autre sujet scruté par l'étude, les freins à la croissance. La difficulté à recruter reste le premier d'entre eux (relativement stable) cité par 57 % des PME. Suivent, les coûts et les prix trop élevés, relevés par 41 % des dirigeants : le sujet les préoccupe beaucoup plus vivement qu'il y a un an. En revanche, la crainte des difficultés d'approvisionnement recule pour laisser la place à celle du niveau de la demande. Cette situation pourrait évoluer considérablement, en fonction de l'évolution du conflit social lié à la réforme des retraites. ■

## LES PME REMBOURSENT LEUR PGE

Au total, 66 % des PME/TPE ayant souscrit un PGE, Prêt Garanti par l'État, l'ont utilisé en grande partie, voire en totalité. 16 % d'entre elles ont déjà remboursé leur prêt en intégralité ou comptent le faire d'ici la fin de l'année. Une large majorité (77 %) pensent, en revanche, l'amortir sur plusieurs années. Et 7 % redoutent ne pas être en mesure de pouvoir le rembourser.

# Les Trois Mousquetaires : d'Artagnan

## UN CLASSIQUE MODERNE

**E**n 1627, le Gascon Charles d'Artagnan rêve de rejoindre le corps des mousquetaires, comme son père avant lui. Sur son trajet vers Paris, il est témoin de la tentative d'enlèvement d'une jeune femme. Blessé, il est laissé pour mort, ce qui n'entame en rien sa détermination et il sort sans peine de son tombeau de fortune. À peine débarqué dans la capitale, il repère un de ses agresseurs et, en partant à sa poursuite, bouscule malencontreusement trois bretteurs expérimentés nommés Athos, Porthos et Aramis. Tous étant aussi fiers que lui, ils le provoquent en duel. Alors qu'ils s'apprêtent à se battre, ils sont interrompus par les mercenaires du cardinal de Richelieu. Les quatre hommes vont s'allier pour déjouer un complot qui pourrait déstabiliser le royaume. Un pour tous, tous pour un... Une énième relecture du roman d'Alexandre Dumas était-elle nécessaire ? Étonnamment, on répond oui à la vision de ce spectacle de qualité, trépidant et drôle. Le réalisateur livre ses motivations :

« Comment réaliser un film de cape et d'épée en 2022 ? On a tous en mémoire la trame de ce récit, le sens de l'honneur et de la fraternité qui s'y raconte, l'ampleur des batailles. Quand je repense à ce que représentait ce roman quand j'étais enfant, c'est quelque chose de vaste qui me vient à l'esprit. Le film de cape et d'épée tel qu'on se l'imagine fait appel à des films des années 1960 et 1970 qui nous ont fait rêver.

**Ça donne une certaine responsabilité ! Certaines thématiques, comme la camaraderie ou la trahison, sont totalement intemporelles. »**

Aidé par Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte, les auteurs du *Prénom* et ses scénaristes sur *Papa ou maman*, Martin Bourboulon réussit le pari de remettre au goût du jour les aventures des fameux bretteurs, déjà adaptées plus d'une trentaine de fois entre grand et petit écrans, avec ce qu'il faut de panache et de changements pour surprendre. Il réussit son casting en réunissant François Civil (le fringant d'Artagnan), Vincent Cassel (le vieillissant Athos), Romain Duris (le séducteur Aramis) et Pio Marmaï en Porthos inattendu, à plus d'un titre. Chacun s'exprime sur sa participation, à commencer par celui qui incarne le rôle-titre de cette première partie, qui était clairement motivé pour devenir d'Artagnan :

« J'avoue avoir un peu bluffé en disant que ce roman de Dumas était mon livre de chevet, enfant. Je me suis rendu au casting la moustache bien taillée, les cheveux en catogan. En bref, j'ai joué mon va-tout pour décrocher ce rôle, peut être à la manière osée d'un d'Artagnan face à Tréville pour devenir mousquetaire ! Ce qui m'a stimulé était notamment de m'emparer d'un rôle iconique, magnifique et de laisser quelque chose. Sa fraîcheur était mon point de départ. Il est le héros d'un récit initiatique d'une intensité rare. En moins de 24 h, il frôle la mort, voyage, provoque, tombe amou-





**En salle  
le 5 avril**

Un film de  
Martin Bourboulon  
Avec François Civil,  
Vincent Cassel,  
Romain Duris  
**Aventure,  
Historique**

© D.R.

**reux, frôle la mort une seconde fois, tue un homme, rencontre un roi et se fait des amis qu'il gardera toujours... Tu parles d'une journée ! »**

Pour Vincent Cassel, ce roman a une dimension familiale : **Quand j'étais plus jeune, j'ai accompagné mon père [Jean-Pierre Cassel] sur le tournage des *Trois Mousquetaires* de Richard Lester, dans lequel il jouait Louis XIII. Je me souviens d'un décor hallucinant peuplé de grandes figures du cinéma de l'époque. La démesure du projet m'avait d'autant plus marqué que j'étais petit. Mon père a aussi interprété d'Artagnan dans la comédie *Cyrano et D'Artagnan*. »**

Il s'est réjoui de la collaboration avec ses partenaires : **« Il était central, pour ce film, que l'alchimie opère entre nous. J'étais curieux de rencontrer Pio et François, heureux de retrouver Romain. Une franche camaraderie s'est installée entre nous quatre. Quant à Louis Garrel, il a une fantaisie incroyable. Son Louis XIII est un roi qui a trop vite grandi, maladroit, un peu pathétique et touchant. Je le trouve formidable. »**

Romain Duris apprécie les traits de caractère contradictoires de son personnage : **« Aramis est multiple. C'est un grand séducteur mais aussi un homme de foi, passant constamment de l'un à l'autre, ce qui en devient presque comique. Avec Martin, nous l'imaginions en dandy soucieux de son apparence, amateur de bijoux, mais pas cynique. Il est tiraillé entre Dieu et les femmes ! »**

Enfin, Pio Marmaï résume son travail de caractérisation avec humour : **« Porthos est un épicurien pur et dur. Il a un appétit insatiable, sans que cela lui fasse pour autant abandonner ses camarades. Il nous a fallu nous préparer et régler les cascades six mois avant le tournage. Et moi, en plus, j'ai dû prendre dix kilos pour ce rôle ! Autant dire que j'en ai mangé du jarret de porc avec couenne ! »**

Une grande impression de modernité se dégage de ce divertissement d'action efficace, rassurant sur la capacité du cinéma hexagonal à offrir ce genre de spectacles devenus rares. L'action est au rendez-vous, avec des combats immersifs et des performances enlevées. ■

E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)Plateforme : [annoncelegalepro.vie-economique.com](http://annoncelegalepro.vie-economique.com)

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

## 24. DORDOGNE

### CONSTITUTIONS



Société d'Expertise Comptable  
Ancemos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portois  
[www.a3caudit.com](http://www.a3caudit.com)

**BESSE & AUPY TECHNOLOGIES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : Rue André Cheminade,  
24600 RIBERAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13/03/2023 à RIBERAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : BESSE & AUPY TECHNOLOGIE  
Siège : Rue André Cheminade, 24600 RIBERAC

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : - La construction de carrosseries, bennes, plateaux, remorques et de tous véhicules de dépannages ; La fabrication, installation et réparation de systèmes hydrauliques ; Toutes prestations de services se rapportant à l'entretien des véhicules de dépannage et autres ; Le négoce de tous véhicules automobiles et poids-lourds ; Le dépôt, l'achat, la vente, l'exploitation, la licence de tous brevets ; L'exploitation de tous établissements commerciaux et industriels, artisanaux, d'étude ou de conseil se rapportant au formage de métaux ou à toute autre activité en rapport avec la métallurgie ; Toutes opérations mobilières et immobilières en France et à l'étranger, susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société ACCURATE SOURCING, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 3 000 euros, ayant son siège social 16 B Rue des plantes, 75014 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 907 928 915 RCS PARIS, Représentée par son Gérant Monsieur Kevin VIAUD.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Périgieux.

L23VE02575

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 mars 2023, à LAMONZIE ST MARTIN.

Dénomination : **MARTY**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 53 Route de Lamonzie, 24680 Lamonzie St Martin.

Objet : L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés - Agrément pour tiers.

Gérant : Monsieur Clément Angelo MARTY, demeurant 53 Route de Lamonzie, 24680 Lamonzie St Martin

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis.

L23VE02770



Me Danielle LAMOND  
Notaire Associé  
Membre de la SCP «Gilles GIROUX, Pierre de Cumond et Danielle LAMOND»  
Titulaire d'un Office Notarial à RIBERAC 24600  
1 rue du Cdt F Pichardie  
0553925050

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Danielle LAMOND, Notaire associé à RIBERAC (Dordogne), 1 Rue du commandant F. Pichardie, le 18 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : «**S.C.I. DU GOLF MONDY**».

Siège social : MONTAGRIER (24350), «Mondy».

Durée : 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Apports : numéraires

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Madame Marie JANAILLAC, pédiatre, épouse de Monsieur Pierre Alexandre BARON, demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ (74250) 833 route du Limonet.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

Pour avis

Maître Danielle LAMOND Notaire

L23VE02782

Suivant acte SSP en date du 14/03/2023 à LALINDE enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE PÉRIGUEUX le 20/03/2023 dossier 2023\_00022930 référence 2404P01 2023 A 00476, a été constituée la société suivante : Forme : SARL Dénomination : **GARAGE DELMAS**. Siège : 607 chemin du Brel 24150 Lalinde. Objet : Activité de garage automobile - entretien et réparations - commercialisation de tous véhicules motorisés - auprès des particuliers et des professionnels. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BERGERAC. Capital : 24000 € réalisé au moyen d'apports en numéraire et en nature de deux fonds artisanal. Monsieur Philippe DELMAS, entrepreneur individuel inscrit au RM sous le numéro 441 527 520 a apporté un fonds artisanal de réparation automobile exploité à LALINDE (24150), 607 chemin du Brel évalué à la somme de 6000 euros. Monsieur Renaud DELMAS, entrepreneur individuel inscrit au RM sous le numéro 890 379 118 a apporté un fonds artisanal de réparation automobile exploité à LALINDE (24150), Hameau du Soleil Levant, 12 allée du Bicentenaire évalué à la somme de 6000 euros. Gérance : DELMAS Renaud Hameau du Soleil Levant, 12 allée du Bicentenaire 24150 Lalinde, DELMAS Philippe, 607 chemin du Brel 24150 Lalinde.

L23VE02844



Aux termes d'un ASSP en date du 29/03/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LES GENDRES**  
Objet social : L'achat, la vente, l'import, l'export, de tous produits viti-vinicoles, ou agricoles, ou alimentaires ; l'achat de raisins, sa vinification, son conditionnement, sa commercialisation ; la prestation de services concernant l'ensemble des produits ci-dessus ou d'activités agricoles et commerciales ; activité d'œnotourisme.  
Siège social : Les Gendres, 24240 RIBAGNAC

Capital : 1 000 €  
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC  
Gérance : Mme DE CONTI MARGAUX, demeurant LIEU-DIT «NOUGAREDE», 314a route de la NOUGAREDE, 24130 LE FLEIX  
Pour avis  
Margaux De Conti  
L23VE02881

## KING CARS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 825 Rue Georges Trijoulet  
24600 RIBERAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à RIBERAC (24600), du 29 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : KING CARS

Siège social : 825 Rue Georges Trijoulet, 24600 RIBERAC

Objet social : Garage, réparation automobile, mécanique générale ; Entretien de véhicules et carrosserie automobile ; Achat et vente de véhicules neufs et d'occasion ; Négoce de pièces de rechange et de pneumatiques, la vente, l'entretien et la réparation de tous matériels et équipements automobiles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Erik DE VRIES, demeurant 385 Route du Seigneur Meycourby, 24600 ST SULPICE DE ROUMAGNAC

et Monsieur Luke MOTT, demeurant 225 Route de la Ferrière, 24600 RIBERAC,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE02910

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire à PERIGUEUX (24000), 27 rue Gambetta, le 30 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet :

- acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

- propriété et gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, et de tous meubles meublants et objets mobiliers, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.

- mise à disposition gratuite au profit de l'un ou des associés de tout ou partie des immeubles sociaux.

La dénomination sociale est : **HNJ LA-GASNERIE**.

Le siège social est fixé à : CREYSSEN-SAC-ET-PISSOT (24380), 180 route de la Palombière.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont des apports en numéraire d'un montant total de 1 000,00 euros.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Hervé Marie DANIEL de LA-GASNERIE, et Madame Nicole DEREIX DE LAPLANE, son épouse, demeurant à CREYSSENSAC-ET-PISSOT (24380) «Le Bourg».

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis Le notaire.

L23VE02977

Par acte SSP du 30/03/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : **IN'BOX IMMO PRO**  
Objet social : L'acquisition, la vente, la prise à bail de tous terrains, bâtiments et immeubles généralement quelconques. L'édification de toutes constructions et l'exécution de tous travaux et installations sur les terrains ou dans les immeubles dont elle aura la propriété ou la jouissance. La gestion, la mise en valeur et la location des bâtiments, terrains et immeubles nus ainsi acquis ou édifiés dont elle aura la propriété ou la jouissance.  
Siège social : 18 Chemin du Sans Souci 24750 Boulazac Isle Manoire.  
Capital : 1500 €  
Durée : 99 ans  
Gérance : IN'BOX GROUP, SAS au capital de 276000 €, ayant son siège social 18 Chemin du Sans Souci 24750 Boulazac Isle Manoir, 890 152 267 RCS de Périgueux  
Immatriculation au RCS de Périgueux  
L23VE02989

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 mars 2023, à Lembras.

Dénomination : GIRY LAMY.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 491 Chemin de la Régie, 24100 Lembras.

Objet : Plâtrerie - Peinture - Plâtres et préfabriqués - Vitrerie - Finitions - Revêtements sols et murs - négoce de tous produits et activités annexes liés à l'objet social.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Guillaume Cédric LAMY, demeurant 491 Chemin de la Régie, 24100 Lembras

Gérant : Monsieur Florent LAMY, demeurant 1153 Route de Barrat, 24130 Le Fleix

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis.

L23VE02996

## SYSTECK

Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social : 1192 La Basse Côte,  
24190 NEUVIC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à NEUVIC (24190), du 31 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SYSTECK

Siège social : 1192 La Basse Côte, 24190 NEUVIC

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains et ruraux, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de droits et biens immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des droits et biens immobiliers inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; la prise d'intérêts et de participations dans toutes les sociétés ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Yannick SEDRAN, demeurant 1192 La Basse Côte - 24190 NEUVIC

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE03015

## MODIFICATIONS

### GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU LYS PICOTS

Groupeement foncier agricole  
Capital : 175.744,05 €  
Siège : RAZAC-DE-SAUSSIGNAC (24240) lieudit «Les Picots»  
RCS BERGERAC : 424 531 580

### AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier SAULIERE, notaire à PORT-SAINT-FOY-ET-PONCHAPT, le 10 mars 2023, enregistré au SPFE de PERIGUEUX le 21 mars 2023, sous la référence 2023N 00399, il a été effectué une augmentation de capital social par voie d'apports en numéraire : le capital initial de 175.744,05 € a été porté à la somme de 216.143,04 €, par la création de 2650 parts sociales nouvelles numérotées de 11531 à 14180 de 15,24 € chacune.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour insertion,

Le Notaire,

L23VE02783

### LES FERMIERS DU PERIGORD

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 6.000.000 euros  
Siège social : 1 route du Périgord  
24120 Terrasson Lavilledieu  
RCS Périgueux 534 295 282

L'associée unique de la société FERMIER DU SUD OUEST, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est à Saint-Sever (40500), Zone Industrielle, immatriculée RCS Mont-de-Marsan n° 521 743 476, Présidente de la société LES FERMIER DU PERIGORD, a décidé le 16 mars 2023, la nomination de Monsieur Vincent ROBIN, né le 2 juin 1965 à Nantes,

demeurant 6 rue Maurice 85100 Les Sables d'Olonne, Directeur Général de FERMIER DU SUD OUEST, représentant permanent de la Présidente FERMIER DU SUD OUEST de LES FERMIER DU PERIGORD en remplacement de Monsieur Paul LE BARS démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

L23VE02817

## VIGNOBLES LAGARDE

Exploitation agricole à responsabilité limitée  
Capital : 443.600,00 €  
Siège social : Fosse de l'Eau - 33220 FOUQUEYROLLES  
RCS BERGERAC : 850284274

## CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE en date du 24 mars 2023, il a été décidé de nommer en qualité de gérante de la société Madame Emeline LAGARDE, demeurant à FOUQUEYROLLES (33220) Fosse de l'Eau, pour une durée indéterminée, à compter du 24 mars 2023, en remplacement de Monsieur Francis LAGARDE, démissionnaire.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Pour avis et mention,

La Gérance,

L23VE02853

## ETABLISSEMENT PIERRE VERGNES ET FILS

SAS au capital de 100 000 €  
Siège social : La Mongie - CAPDROT  
24540  
RCS BERGERAC 775 570 203

## CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes du PV d'AGO en date du 23/03/2023, il a été décidé de mettre un terme, à compter du même jour, au mandat de la Société HOCHÉ ET ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC

L23VE02878

*Figeec*  
EXPERTISE-COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

2 rue Le Bret  
24107 BERGERAC CEDEX

ALINO

Société par actions simplifiée  
au capital de 498.000 euros  
Siège social : ZA Le Libraire -24100 BERGERAC  
802 544 254 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération du 30 mars 2020, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de leurs mandats de la société Mazars Figeor, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur SCHREPEL Vincent, Commissaire aux Comptes suppléant, et décidée de nommer le cabinet BDM AUDIT, sis 4, Place du Marché 44200 MARMANDE (808804413 R.C.S AGEN) Commissaire aux comptes titulaire en remplacement pour la durée restant à courir du mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice clos le 30.09.2022.

L23VE02883

ABONNEZ VOUS

**CARAMIGEAS**

SAS AU CAPITAL DE 10 000 €  
SIEGE SOCIAL : CLOS NEUF 24390  
HAUTEFORT  
841 839 780 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 01/03/2023 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'acquisition, de production, d'exploitation et de vente d'énergies renouvelables et principalement issues d'installations photovoltaïques et accessoirement la location de ces installations et notamment de ces immeubles et de modifier en conséquence les statuts. Pour avis

L23VE02896

**ESTHE MOTORS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Rue Cheminade,  
24600 RIBERAC  
902.015.841 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 23 mars 2023, le Président a pris acte de la démission de Monsieur William BOCQUIER de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS  
Le Président

L23VE02953

**FIDAL**

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

**TRANSFORMATION DE LA SARL EN SCI**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2023, les associés de la Société **MENUISERIE JR 24**, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est Les Bordes 24470 SAINT SAUD LACOUS-SIERE, 790 232 813 RCS PERIGUEUX, ont pris la décision suivante :

- La transformation de la Société en Société Civile Immobilière à compter du 29 mars 2023. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

• Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

• La dénomination sociale est désormais SCI MYSTERE.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE02955

**INDUSTRIE BOIS ROUSSEAU**

Société par actions simplifiée  
au capital de 333 500 euros  
Siège social : 1000 Route du Bois, 24270  
DUSSAC  
327 215 190 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 29/03/2023 et conformément à l'article L 823-1, I alinéa 2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, M. Gérard LANDAT.

POUR AVIS  
La Présidente

L23VE02962

**ATELIER SAINT - SEBASTIEN**

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU  
CAPITAL DE 1 000 €  
SIEGE SOCIAL : LE BOSREDON 24320  
BERTRIC BUREE  
904 869 443 RCS PERIGUEUX

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes de la décision de l'associé unique du 31 mars 2023, la société susvisée, dont le gérant est Cyrille LAUNAY demeurant 1096 Avenue Gaston Fébus 64170 ARTIX a décidé de transférer son siège social de Le Bosredon 24320 BERTRIC BUREE au 16 Bis rue Carnot 64000 PAU, à compter du 31 mars 2023. Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n°904869443 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de PAU. Pour avis,

La gérance

L23VE02980

**LA TABLE RONDE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.000,00 euros  
Siège social : 2 rue Lanmary, 24000  
PERIGUEUX  
RCS de PERIGUEUX : 891.557.167

Aux termes d'une AGE en date du 13 mars 2023 les associés de la société ont transféré le siège social de la société de MENSIGNAC (24350), les Combaraux à PERIGUEUX (24000), 2 rue Lanmary à compter du 13 mars 2023 et ont rajouté à l'objet social de la société l'activité de restauration traditionnelle sur place et à emporter.

Pour avis

L23VE02983

**ESTHE MOTORS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Rue André Cheminade,  
24600 RIBERAC  
902.015.841 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 23 mars 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Rue André Cheminade, 24600 RIBERAC au 6 Rue Emile Zola, 24100 BERGERAC à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23VE02986

**S.B.A AQUITAINE**

Société par actions simplifiée au capital de  
268 033 euros  
porté à 669 573 euros  
Siège social : Les Moutilloux, 24600  
RIBERAC  
832.087.563 RCS PERIGUEUX

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2023 que le capital social a été augmenté de 401 540 euros par voie d'apports en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à deux cent soixante-huit mille trente-trois (268 033 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à six cent soixante-neuf mille cinq cent soixante-trois euros (669 573 euros).

POUR AVIS

Le Président

L23VE03002

**DISSOLUTIONS****DISSOLUTION ANTICIPÉE**Dénomination : **CHY A-COS.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 130000 euros.

Siège social : Lieudit La Combe du Château, 24150 Baneuil.

498819622 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mars 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 mars 2023. Madame Yolande VAN DER SLUIS, demeurant Lieudit La Combe du Château 24150 Baneuil a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE02784

**O' 24**

Société en nom collectif  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Le Bourg,  
24600 SEGONZAC  
Siège de liquidation : Le Bourg, 24600  
SEGONZAC  
883.982.837 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 mars 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Véronique BEAUCLAIR, demeurant Le Bourg - 24600 SEGONZAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Le Bourg - 24600 SEGONZAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE02923

**CLÔTURES****PFD CADROAS**

Société civile  
au capital de 39 789,19 euros  
Siège social : 28 Place Nationale  
24600 RIBERAC  
Siège de liquidation : 26 Rue du Puy de  
Bellevue 24600 RIBERAC  
403.271.190 RCS PERIGUEUX

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 28 mars 2023 au 26 Rue du Puy de Bellevue 24600 RIBERAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Pierre CADROAS, demeurant 28 Rue du Puy de Bellevue 24600 RIBERAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE02897

**PROMOTION ET REPRESENTATION INDUSTRIELLES**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 500 euros  
Siège : 62 rue de Vésone, 24000 PERIGUEUX  
Siège de liquidation : 11 Rue des Jonquilles 24750 TRELISSAC  
329 034 540 RCS PERIGUEUX

L'Assemblée Générale réunie le 01/03/2023 au 11 Rue des Jonquilles 24750 TRELISSAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabrice ESTRADE, demeurant 11 Rue des Jonquilles 24750 TRELISSAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE02982

**EDITIONS FEDEROP**

Société à responsabilité limitée en liquidation  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 1 Avenue du Périgord  
24680 GARDONNE  
Siège de liquidation : 1 Avenue du Périgord 24680 GARDONNE  
422.252.585 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 29 mars 2023 au siège social 1 Avenue du Périgord - 24680 GARDONNE, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Bernadette BLOT, demeurant 1 Avenue du Périgord - 24680 GARDONNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE03014

**LOCATIONS GERANCES**

Suivant acte sous seing privé en date du 20 mars 1996, la Sté **MINIT FRANCE**, S.A.S au capital de 400.000 € dont le siège social est au 60, rue de Wattignies 75012 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 582 120 267, a donné en location-gérance à **Monsieur Laurent VILAIN**, artisan indépendant domicilié à MARSAC SUR L'ISLE (24430), Centre Commercial AUCHAN «PERI 2», La Cropte - D4, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX (24) sous le numéro 404 827 370, son fonds de commerce de cordonnerie, reproduction de clés, imprimerie, produits et services annexes, qu'elle exploite dans la galerie marchande du Centre Commercial AUCHAN «PERI 2», La Cropte - D4 - 24430 MARSAC SUR L'ISLE, pour lequel elle est inscrite au RCS de PERIGUEUX (24) en tant qu'établissement secondaire sous le n° B 582 120 267 05287

Suite à l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre du locataire gérant, le contrat a pris fin le 21 mars 2023.

L23VE03007

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Christophe LAPELLETERIE, Notaire à BRUGES, 33, avenue de l'Europe, le 22 mars 2023, enregistré auprès du SDE de BORDEAUX, le 27 mars 2023, Dossier 2023 00010225, référence 2023N01298.

A été cédé par la Société dénommée SARL **AIT DAOUD**, dont le siège est à DOMME (24250) 3 rue Geoffroy de Vivans, identifiée au SIREN sous le numéro 437508856 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC à la société dénommée **CABANOIX ET CHATAIGNES**, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à DOMME (24250), 3 rue Geoffroy de Vivans, identifiée au SIREN sous le numéro 949651400 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Un fonds de commerce de Restaurant Traiteur sis à DOMME (24620), 3 rue Geoffroy de Vivans, connu sous le nom commercial **CABANOIX ET CHATAIGNES**. Prix 170.000€ (éléments incorporels : 100.000€, matériel : 70.000€) payé comptant. Prise de possession 22/03/2023. Jouissance le même jour. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Christophe LAPELLETERIE, notaire à BRUGES 33 avenue de l'Europe où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02774

## AVIS CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Lucie AUDEBERT-CÔME, Notaire à LIBOURNE (33500), 119 avenue du Général de Gaulle le 21 mars 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX le 27 Mars 2023 référence 2023 N 1297- droits 3810€.

Monsieur Sébastien **CIBOT-ESTEBAN**, demeurant à MENESPLET (24700) 3 rue des Quarts Célibataire.

A cédé à la Société dénommée **L'ESSENTIEL**, sarl dont le siège est à LE PIZOU (24700) 32 place Aristide Briand, identifiée au SIREN sous le numéro 949014633 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Un fonds de commerce de magasin d'alimentation générale exploité à LE PIZOU (24700) 32 Place Aristide Briand, connu sous le nom commercial «PROXI». Pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de PERIGUEUX sous le n°417812971.

Comprenant : Les éléments incorporels suivants : L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés. Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à LE PIZOU (24700) 32 Place Aristide Briand, où le fonds est exploité.

Les éléments corporels suivants : Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation, A l'exclusion de toutes marchandises.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150'000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour CENT VINGT MILLE NEUF CENT TRENTE-NEUF EUROS ET CINQUANTE-SEPT CENTIMES (120 939,57 EUR), au matériel pour VINGT-NEUF MILLE SOIXANTE EUROS ET QUARANTE-TROIS CENTIMES (29 060,43 EUR), payé comptant.

Propriété jouissance à compter du jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Etienne DUBUISSON Notaire associé sarl ACTION NOTAIRE 48, rue Gambetta 24310 BRANTÔME, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis. Le Notaire.

L23VE02850

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Eric LA-COMBE, Notaire Associé à TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120), ZAES du Moulin Rouge, le 14 mars 2023, enregistré au SPFE de PERIGUEUX, le 17 mars 2023, Dossier 2023 00022355, référence 2404P01 2023N00392,

La Société dénommée **EPICERIE C'EST D'ICI**, dont le siège est à TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120) 10 avenue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 817637721 et immatriculée au R.C.S de PERIGUEUX.

A cédé à :

La Société dénommée **PLAISIRS DU PALAIS**, dont le siège est à TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120) 10 avenue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 949287957 et immatriculée au R.C.S de PERIGUEUX.

Le fonds artisanal et commercial de Vente de primeur crèmerie dépôt de pain commerce de détail de viande et de tous produits à base de viande, et plus généralement commerce de détails alimentaires vins et spiritueux bar à vin brasserie traiteur ventes de plats à emporter ventes de tous produits bio sis à TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120) 10 avenue Jean Jaurès, connu sous le nom commercial EPICERIE C'EST D'ICI.

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter du jour de la signature de l'acte et en a la jouissance à compter de ce même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (72.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour CINQUANTE-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS (57.884,00 EUR) et au matériel pour QUATORZE MILLE CENT SEIZE EUROS (14.116,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02913

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julien COPPENS, Notaire à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 13 mars 2023, enregistré à PERIGUEUX le 16 mars 2023 dossier 2023 00022043 référence 2404P01 2023 N 00384, il a été cédé par :

La SAS «**CHEZ WOUAM**», dont le siège est à PERIGUEUX (24000) 33 rue Lagrange Chancel, identifiée au SIREN sous le n°830894325 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

A :

La SARLL «**LA TABLE RONDE**», dont le siège est à MENSIGNAC (24350) 137 rue des Combaraux, identifiée au SIREN sous le n°891557167 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Un fonds de commerce de restauration traditionnelle salon de thé organisation de concerts brasserie tapas sis à PERIGUEUX (24000), 2 rue Lamary, connu sous le nom commercial CHEZ WOUAM.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR) payé comptant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02981



Maître Marie-Catherine HERVOUET  
Le Chant de l'Eau  
24370 CALVIAC  
EN PERIGORD

## CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Catherine HERVOUET, Notaire à CALVIAC EN PERIGORD, le 31 mars 2023,

**Monsieur Philippe MAURY**, époux de Madame Christine Monique TOUSCHE, demeurant à SAINT-CIRQ-MADELON (46300) lieu-dit Font Saint Georges.

A vendu à : **Monsieur Sébastien Jérôme Jean-Marc GERODOU**, demeurant à GROLEJAC (24250) 260 route de Barrière,

Son fonds de commerce de location de canoes kayaks et vente de boissons à emporter sis à CARSAC-AILLAC (24200), Le Pont de Grolejac, Le Bos de Bazet, connu sous le nom commercial CANOE SANS FRONTIERE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120000,00 EUR), s'appliquant aux éléments corporels pour 105.000,00 € et aux éléments incorporels pour 15.000,00 €.

Date d'entrée en jouissance le 31 mars 2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Marie-Catherine HERVOUET, notaire à CALVIAC EN PERIGORD.

Pour avis  
Le notaire.

L23VE03010

## REGIMES MATRIMONIAUX

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alexandra MERILLOU, Notaire à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, le 28 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Jean-Luc Didier Robert GUILMAU**, retraité, et **Madame Françoise Claudine BIGET**, retraitée, demeurant ensemble à LISLE (24350) 1051 route des plateaux.

Monsieur est né à BEAULIEU (61190) le 14 janvier 1958,

Madame est née à CHAUMONT-EN-VEXIN (60240) le 12 mai 1958.

Mariés à la mairie de SAINT-MAURICE-LES-CHARENCEY (61190) le 1<sup>er</sup> septembre 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE02877

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°L23VE02226 parue le 11.03.2023 relative à la cession de fonds de commerce entre : La Société dénommée AUTO CONTROLE SAINT MEDARD SARL, identifiée au SIREN sous le n° 802941914 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX. Et La Société dénommée AUTO CONTROLE SAINT MEDARD, identifiée au SIREN sous le n° 921828869 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX. Il faut lire : Pour la réception des oppositions, les parties élient domicile en l'étude de Maître Vincent BARNERIAS notaire à PERIGUEUX (24000), 2 bis Rue Victor Hugo. Au lieu de : Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Maître Bonneval, sis 34 Boulevard Victor Hugo 24100 BERGERAC.

L23VE02839

## AUTRES ANNONCES

### NOTIFICATION DE VENTE DE PARCELLES BOISEES

Monsieur Michel HAVET et Madame Annie HAVET cèdent sur la commune de EYZERAC (24800) la parcelle boisée cadastrée section ZD numéro 63 pour une contenance de 00 ha 67 à 55 ca, au prix de vente de 2 800,00 euros.

Les propriétaires riverains disposent d'un délai de deux mois à compter de la date de publication pour faire savoir par lettre recommandée avec accusé réception ou remise contre récépissé, leur droit de préférence aux prix et conditions mentionnées auprès du notaire chargé de l'acte de vente Maître FAVEREAU notaire à THIVIERS (24800) 61 rue Lamy.

L23VE01781

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 août 2016

**Monsieur Didier LACHARTRE**, en son vivant sans emploi, demeurant à BADEFOLS-D'ANS (24390) lieu-dit La Chataignollée. Né à PERIGUEUX (24000), le 20 septembre 1960. Célibataire. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à BADEFOLS-D'ANS (24390), le 28 juillet 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benoît PELLISSON, Notaire à PERIGUEUX 24, 27 rue Gambetta, le 22 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé référence CRPCN : 24001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE02900

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 février 2013,

**Madame Lucette Odette LEJEUNE**, en son vivant retraitée, demeurant à RAZAC-SUR-L'ISLE (24430) EHPAD La Feuilleraie 13 rue Léo Lagrange. Née à BELVES-DE-CASTILLON (33350), le 17 février 1921. **Huave** de Monsieur Jean Pierre Eugène **HASHAGEN** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à RAZAC-SUR-L'ISLE (24430) (FRANCE), le 5 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Mathilde VAUBOURGOIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNERIAS - DESPLAS - Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 27 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître mathilde VAUBOURGOIN, notaire à PERIGUEUX, référence CRPCEN : 24003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE02969

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 octobre 2020, **Monsieur Lindo Joseph FANTINEL**, Né à GODEGA DE SAINT URBANO PROVINCE DE TRÉVISE (ITALIE), le 3 mars 1931. Veuf de Madame Renée Madeleine GRANDJEAN et non remarié. Décédé à SAINT-ASTIER (24110) (FRANCE), le 27 février 2023. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arielle VIGARA-CLIMENT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Christian HENNEQUIN-LAGARDE, Arielle VIGARA-CLIMENT, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-ASTIER, Dordogne, le 24 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Arielle VIGARA-CLIMENT, notaire à SAINT ASTIER 24110, référence CRPCEN : 24107, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE03004

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1<sup>er</sup> août 2018,

**Madame Marie Madeleine FAR-GEAS**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT MARTIAL DE VALETTE (24300) Moulin de Grolhier.

Née à SAINT MARTIAL DE VALETTE (24300), le 16 juillet 1930.

Veuve de Monsieur René DUTIN et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NONTRON (24300) (FRANCE), le 21 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 28 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvain FERCOQ, notaire à NONTRON, référence CRPCEN : 24049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE03034

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 mars 2023)

**SAS TERRE EN JEUX**, les Foucaudies Milhac-d'Auberoche, 24330 Bassillac et Auberoche, RCS Greffe de Périgueux 824 279 541. Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_545

**SARL HAIR STYL COIFFURE**, Place de l'Eglise, 24320 Verteilac, RCS Greffe de Périgueux 399 508 571. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_546

**SARL Salon Yoann Man Art**, Grand Rue, 24350 Lisle, RCS Greffe de Périgueux 518 680 137. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP

AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges -Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_547

**SARL La société COCOTIK RESTAURATION**, 3 place Ludovic Trarieux, 16390 Aubeterre-sur-Dronne. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_548

**SAS La société Authentik Bistrot 2**, 1 rue Paul Valéry, 47200 Marmande. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges -Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_549

**ROBILLON Brandon**, 24350 Montagnier, RCS Greffe de Périgueux 809 065 998. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire à l'égard de l'entrepreneur individuel ROBILLON Brandon, date de cessation des paiements le 20 Février 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_550

**SARL CELICK**, 213 Route de la Princesse d'Annam, 24290 Thonac, RCS Greffe de Périgueux 851 691 337. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Février 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_551

**SARL LK 24**, Centre Commercial La Feuilleraie Cellule B27, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 902 613 165. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_553

**SARL EURL BADIS FADELA**, 1 Place du Champ de Foire, 24160 Excideuil, RCS Greffe de Périgueux 888 562 790. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2021, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_555

**KOFFI Jimmy**, 202B Route D Angoulême, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 903 491 074. Entretien corporel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire à l'égard de l'entrepreneur individuel KOFFI Jimmy, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_556

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 21 mars 2023)

**SARL TELMA**, Avenue Marcel Paul, Zone d'Activité, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 830 797 940. Cuisson de produits de boulangerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_543

**SARL SOCIETE BERNARDOT PERE ET FILS**, Place de la Mairie, 24320 Verteilac, RCS Greffe de Périgueux 327 146 148. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Février 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_544

**SAS S.A.S. YTICEN**, la Légue, 24360 Piégut-Pluviers, RCS Greffe de Périgueux 819 500 034. Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2021, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_554

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !



**SARL B.A.T&M**, Place Michel Marty, Preyssac, 24460 Château-l'Évêque, RCS Greffe de Périgueux 518 402 680. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_557

**SARL CERRO TEC**, les Genêts, 24210 Thenon, RCS Greffe de Périgueux 751 197 641. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_558

**SAS O TOIT AQUITAINE**, Boulevard des Saveurs, Cré@vallée Nord, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 834 397 408. Entreposage et stockage non frigorifique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2021, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_559

**SAS HOLDING O'TOIT DEVELOPPEMENT**, Boulevard des Saveurs, Cré@vallée Nord, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 809 789 498. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2021, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_560

**SAS SASU Château d'Auberoche**, Château d'Auberoche, 24290 Fanlac, RCS Greffe de Périgueux 911 404 051. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_561

Réunion des patrimoines de l'entrepreneur individuel en redressement judiciaire :

En date du 21/03/2023, le Tribunal de Commerce de Périgueux a prononcé l'extension du redressement judiciaire initialement ouvert à l'encontre du patrimoine professionnel de l'entreprise individuelle **LAINÉ Béatrice, Nicole**, 306 560 822 RCS Périgueux, 14 rue Paul Louis Courier, 24000 Périgueux, à son patrimoine personnel

L23VE02860

## DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 21 mars 2023)

**FAVRE Richard, Alexandre, Jacques**, 24800 Nantheuil, RCS Greffe de Périgueux 419 032 784. Transformation et conservation de la viande de boucherie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023\_2402\_562

(Dépôt du 29 mars 2023)

**SAS SASU Saumande**, 6 Route de Bordeaux, 24430 Razac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 843 963 448. Restauration traditionnelle. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023\_2402\_570

## CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 mars 2023)

**SARL ETEC**, Lieu-Dit Bareyou Zae Landry 2 Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 385 111 240. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux, et maintient de la mission de l'administrateur Me Aurélien Morel - Selar Ascagne AJ SO jusqu'à l'accomplissement des actes de cession.

2023\_2402\_566

**SEVERAN (nom d'usage VIGER) Agnès, Josy**, 7 Rue Bernard Blier, 24700 Montpon-Ménestérol, RCS Greffe de Périgueux 492 392 402. Culture de la vigne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_569

## CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 21 mars 2023)

**SARL STUDIO REG'ART**, 77 Rue Alphée Mazières, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 510 160 948. Activités photographiques. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2022. Jugement mettant fin à la mission de l'administrateur, et désigne liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_568

## CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 mars 2023)

**DORAT Olivier**, 12 Avenue du Gouverneur Général Cournaire, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 752 723 957. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_552

**SARL RANCHLEAF**, Domaine de Lage, 24460 Négrondes, RCS Greffe de Périgueux 440 329 191. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_563

**SAS SEYA DISTRIBUTION**, Route de Bruyols, 24430 Coursac, RCS Greffe de Périgueux 830 228 284. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_564

**SARL BOUCHERIE TEYRE**, 61 Rue des Abeilles, 24300 Saint-Martial-de-Valette, RCS Greffe de Périgueux 514 356 898. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_565

**SARL SOCIETE FINANCIERE DU SUD OUEST IMMOBILIERE (SOFINSO IMMO)**, Fontnovias Sorges, 24420 Sorges et Ligueux en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 500 910 302. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_567

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Jugement rendu par le Tribunal de Commerce LIMOGES en date du 22/03/2023 :

Extension de la procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de

**TRANS MAT LOGISTIQUE** - rue Marcel Deprez Park d'Activité Imhotep lotissement C 87000 Limoges 807 562 756 RCS LIMOGES

à **JOBS IMMO** - Le Bourg 24160 Anliac 848 300 398 RCS PERIGUEUX

Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC au liquidateur désigné : SELARL URBAIN ASSOCIES prise en la personne de Me Paul URBAIN - 2 place Winston Churchill 87000 Limoges L23VE02867

LA VIE ÉCONOMIQUE  
DU SUD-OUEST

## 47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**XA 47 23 0016 01**

Parcelles de terre en nature de prairies.

**LAVARDAC** 5 ha 86 a 75 ca

'Petite hitte': ZC- 25(A)- 25(C)- 25(BJ)- 25(BK) - 'Plaine de matalin': ZC- 58[44]

**XA 47 23 0044 01**

Terre agricole de côteaux en sec avec hangar.

**CALIGNAC** 15 ha 44 a 10 ca

'A la guerrenne': G- 73- 74- 75- 406[70](A)- 406[70](B) - 'A pasquet': G- 51- 54- 55- 56 - 57- 58 - 'Au huste': G- 388[47]- 389[41]- 393[50]- 397[47]- 398[49]- 399[49](B) - 'Au tempounayre': G- 114- 116- 119- 120- 121- 124- 'Aux bouvees': G- 28

**ESPIENS** 8 ha 02 a 34 ca

'Bigneau': C- 470 - 'Cap negre': C- 442- 443- 444- 447 - 'Pabot': C- 399(A)- 399(B) - 722[398] - 'Pasquet nord': C- 403

Situation locative : Loué sur la totalité

**XA 47 23 0042 01**

Parcelles en nature de terres.

**PUCH-D'AGENAIS** 10 ha 99 a 23 ca

'Audet': ZD- 35- 110[81]

**XA 47 23 0046 01**

Propriété agricole bâtie avec maison d'habitation, gîte, hangars ; vergers de pruniers et lac.

**ANTHE** 40 ha 10 a 73 ca

'Bouygue': D- 86(J)- 86(K)- 93- 94- 95- 96- 97- 350[91]- 351[91]- 352[91]- 625[88] - 626[88]- 627[89]- 628[90]- 673[87](A)- 673[87](B) - 'Combe-reynet': D- 119- 120- 121 - 123- 125 - 'Des vergers': D- 35 - 'Fajot': D- 131- 133(A)- 133(B)- 134- 135- 136[F1]- 136[F2]- 137- 138- 353[131]- 354[131]- 355[131] - 'Grezelles': D- 30- 31- 32- 33(A)- 33(Z) - 34- 36(A)- 36(Z)- 37(A)- 37(B)- 37(Z)- 38(A)- 38(B)- 38(Z)- 39- 40 - 'Piece-grande': C - 380- 653[380] - 'Termes de nadal': D- 101- 102- 108

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **19/04/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L23VE02970

## CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte SSP en date à MONTPEZAT du 28/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SLTP**

Siège social : 1017 Route de Castelmoren - Lieudit Maisonneuve, 47360 MONTPEZAT

Objet social : L'activité de travaux publics, VRD (voiries et réseaux divers), terrassements, aménagement de terrains, de parcs et espaces verts, travaux agricoles et forestiers, démolitions. L'achat, la vente et la location de matériel et d'équipement pour les professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Mr Sylvain LONGHI, demeurant 1017 Route de Castelmoren 47360 MONTPEZAT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS d'AGEN. Pour avis. La Gérance. L23VE02869

## In Extenso

Cabinet Husson  
1 rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél. : 05 53 95 86 35

« L'atelier cycle de Xavier »  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 6, Chemin de Montalivet (47310) ESTILLAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ESTILLAC du 29 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : L'atelier cycle de Xavier  
Siège : 6, Chemin de Montalivet (47310) ESTILLAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : Achat et vente de cycles et EDPM (engins de déplacement personnel motorisés) neufs, d'occasions ou reconditionnés, location et réparation sur site ou à domicile.

Vente de pièces détachées et d'accessoires neufs ou d'occasions,  
Animation d'ateliers d'initiation et de formation à la mécanique sur cycles et EDPM, sur site ou à domicile.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Le gérant est Monsieur Thierry LANUSSE demeurant TONNEINS (47400) 406 Rue des Cigarières et Madame Auriane LANUSSE demeurant à AGEN (47000) 39 Ter rue Alfred de Vigny.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS  
Le Président

L23VE02886

Société d'Expertise  
Comptable & de Commissariat  
aux comptes  
1 rue Félix Aunac - 47000  
AGEN  
Tél : 05 53 66 94 94  
Site web :  
www.cabinet-aviano.fr

## CONSTITUTION SCI GWADARONNE

Suivant acte SSP en date à AIGUILLON du 20/03/2023, il a été constituée une Société Civile Immobilière :

Dénomination sociale : GWADARONNE

Capital social : 500 €

Siège social : 9 Cours Alsace Lorraine - 47190 AIGUILLON

Objet social : acquisition, propriété, administration, vente, mise en valeur, transformation, aménagement et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN.

Gérance : M Pascal Pierre GRAND-MAITRE et Mme Marie-Line Justine BAZARD, épouse GRANDMAITRE, demeurant ensemble à AIGUILLON (47190) 9 Cours Alsace Lorraine.

Agrément des cessions de parts : Soumise à agrément sauf cas de transmission libre. Pour avis, la gérance. L23VE02893



**SELARL ANNE-LAURE ANGLADE**  
Place José Bès - BP 24  
47700 CASTELJALOUX  
05 53 93 01 30  
annelaure.anglade@notaires.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 7 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **AURTHIE**.

Le siège social est fixé à : TONNEINS (47400), 406 rue des Cigarières .

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont Monsieur Thierry LANUSSE apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR) et Madame Auriane LANUSSE apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Thierry LANUSSE demeurant TONNEINS (47400) 406 Rue des Cigarières et Madame Auriane LANUSSE demeurant à AGEN (47000) 39 Ter rue Alfred de Vigny.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis  
Le notaire.

L23VE02998

**ETIC**  
AVOCATS  
**SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC**  
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes  
contact@avocats-etic.com

SELARL DFK

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 30 mars 2023, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée (SELARL)  
Dénomination sociale : **SELARL DFK**  
Siège social : 28 ZI de l'Hérissou (47230) LAVARDAC

Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession de vétérinaire. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut, en outre, accomplir toutes opérations civiles, mobilières, financières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus, ou en faciliter l'accomplissement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 euros, au moyen des apports en numéraire suivants : 500 euros par le Docteur Karine HUERRE ép. DOLCE et 500 euros par le Docteur Frédéric DOLCE

Gérance : Docteur Karine HUERRE ép. DOLCE et Docteur Frédéric DOLCE demeurant ensemble au 20 A Chemin du Pin (47600) NERAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis  
La Gérance

L23VE02999



**JURI-LAWYERS CONSULTANTS**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PARDOUX DU BREUIL du 30/03/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Sigle : N/A

Dénomination : **DROP THE JACKET**  
Siège : 38 Chemin de la Fontaine du Breuil, 47200 ST PARDOUX DU BREUIL

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 7 000 euros

Objet : l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location nue ou meublée ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange apport ou autrement, location de matériel.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Nicolas MINER, demeurant 38 Chemin de la Fontaine du Breuil 47200 ST PARDOUX DU BREUIL

Directeur général : M. Fabrice COSTE, demeurant fuzalié 47180 ST BAZEILLE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

L23VE03020

## MODIFICATIONS



**JURI-LAWYERS CONSULTANTS**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de la SAS **HOURRA IMMOBILIER**, au capital de 5000€ dont le siège social est sis 23 Avenue de Fumel 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°848 777 389, en date du 17/03/2023, il résulte que :

M. Sébastien BORDINO, demeurant lieu-dit Espinoux 47360 MONTPEZAT a été nommé à compter du 01/04/2023 en qualité de Président en remplacement de Madame Laurence MOREIRA, démissionnaire.

L23VE02523



**CABINET FREZALS**

EXPERT-COMPTABLE  
AUDIT & CONSEILS

SASU SERVI DRONES  
Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 euros  
1 411 Route de Saint-Hilaire  
47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN  
RCS AGEN 889 603 882

## MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 30/03/2023, il est ajouté à l'article 2 « Objet social » : «Démoussage de toiture par drone»  
Le reste de l'article demeure inchangé, Mention au RCS d'AGEN.

L23VE02674



**LEGIGARONNE**  
Avocats à la Cour  
Spécialistes en Droit  
des Sociétés en Droit Fiscal  
et Droit Social  
9 rue Pontarique  
47000 Agen

## AGEN AUTO TRANSPORTS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 155.000 €  
Siège : ZAC de Brimont - Chassies  
47550 BOE  
401 951 165 RCS AGEN

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16.03.2023, il a été décidé de nommer en qualité de nouvelle Directrice Générale de la Société, et ce pour une durée indéterminée à compter du 31.03.2023, en remplacement de Mme Danielle PLARODRIGUEZ, démissionnaire :

- La société PLARODRIGUEZ FIN@NCES, société par actions simplifiée, à capital variable, dont le siège social est sis 47550 BOE, 5, rue Marcel Pagnol, immatriculée sous le numéro 807 534 243 RCS AGEN.

Modification sera faite au GTC d'AGEN.

Pour avis

L23VE02781

ABONNEZ VOUS



## SCI QUATRACTION

Société civile immobilière au capital de 3.000 euros  
Siège social : Zone Industrielle Du Rooy  
47300 VILLENEUVE SUR LOT  
917 860 496 RCS AGEN

Aux termes d'un Procès-Verbal d'AGO en date du 31 décembre 2022, les associés ont pris acte de la démission de M. João Paulo TEIXEIRA DA SILVA de ses fonctions de Co-gérant, à compter du 31 décembre 2022. Il n'est pas remplacé.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis

Le Gérant

L23VE02814

## QUATRACTION

Société à responsabilité limitée au capital de 473.040 euros  
Siège social : ZI Du Rooy BP 70169 47300 VILLENEUVE SUR LOT  
810 651 323 RCS AGEN

Aux termes d'un Procès-Verbal d'AGO en date du 31 décembre 2022, les associés ont pris acte de la démission de M. João Paulo TEIXEIRA DA SILVA de ses fonctions de Co-gérant, avec effet à compter du 31 décembre 2022. Il n'est pas remplacé.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis

Le Gérant

L23VE02815



ESTIPARK INDOOR

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 janvier 2023 de la Société ESTIPARK INDOOR, Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros, ayant son siège 54, Chemin des Vignes 47310 ESTILLAC, 893 810 499 RCS AGEN a décidé de nommer en qualité de DIRECTEUR GENERAL supplémentaire : la société ANTHO MICRO INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, ayant son siège social sis 22, Avenue du Général de Gaulle 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 824 624 316 RCS AGEN, ayant pour représentant permanent Monsieur Anthony DELBOS, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

POUR AVIS  
Le Président

L23VE02899



DENTAIRE DU BRUILHOIS

## AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28.02.2023, la société DENTAIRE DU BRUILHOIS au capital de 4 800 euros, dont le siège social est sis 8 Route d'Agén 47310 ROQUEFORT - 790 164 347 RCS AGEN, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Maeva RIVIERE de ses fonctions de cogérante, à compter du 28.02.2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mme Marion LE BAIL et M. Frédéric LESTIEU continuent à assurer la cogérance de la société.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN  
Pour avis  
La Gérance

L23VE02904

## LES 3 PETITS CHOUX

Société par actions simplifiée  
Au Capital Social de 15 000 Euros  
30 Avenue Pierre Buffin  
47200 MARMANDE  
920 291 960 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 27/02/2023, la collectivité des associés a décidé de la nomination, à effet de ce jour, pour une durée illimitée, de Madame LAFORGE Nathalie aux fonctions de directeur général.

Mention sera faite au RCS D'AGEN

Pour avis, Le Président,

L23VE02921

## CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : **SARL DES 4 MAS.**

Forme : SARL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 970 Chemin DE RA-GEADÉ, 47360 SEMBAS.

947994893 RCS d'Agén.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 mars 2023, à compter du 20 mars 2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Madame Alexandra LEBOULANGER épouse de Monsieur Florent PETIT (partant)

Mention sera portée au RCS d'Agén.

L23VE02961



ZRA Société d'avocats

8 quai d'Avesnières - 53000 LAVAL  
Tél. : 02.43.53.83.97 - zra@zravocats.com

## LAGES ET FILS

SAS unipersonnelle au capital de 800.400 €

Siège social : Rue Georges Charpak - ZAC du Villeneuvevois - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT  
319.116.752 RCS AGEN

## AVIS

L'associée unique a décidé le 15.03.2023 de :

- nommer monsieur Laurent GUINO-BERT, demeurant 6, allée Prosper Mérimée - 44800 SAINT-HERBLAIN, en qualité de Directeur Général, à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

- modifier la dénomination sociale de la société, qui devient LAGES RESEAUX à compter du même jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour Avis

L23VE02972



JURI-LAWYERS CONSULTANTS SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une décision en date du 21/11/2022, l'associée unique de la SASU GOUPIL INDUSTRIE, au capital

de 4000000 € dont le siège social est sis 2445 Avenue de la Vallée du Lot 47320 BOURRAN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°421 204 041, a décidé :

- d'étendre l'objet social à : «Bureau d'études, fabrication, commercialisation et vente de véhicules routiers et industriels» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23VE02984

## SCI SEGUIN-TALENTON

SCI Au capital de 1524,49 euros  
Siège social : Lieu-dit «Sivozac» 47520 LE PASSAGE  
RCS : AGEN D 424 762 953

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2022, la collectivité des associés a nommé Madame Corinne TALENTON épouse BOUE gérante de la Société sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur Jacques TALENTON, décédé, et de Madame Pierrette SEGUIN épouse TALENTON, démissionnaire.

Pour avis,

LA GERANCE

L23VE02997



JURI-LAWYERS CONSULTANTS SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une décision en date du 2 février 2023, l'associée unique de la SARL CTS FRANCE au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé 41 cours de la Marne, 47400 TONNEINS, immatriculée sous le n° 828 552 034 au RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social Rue Albert Einstein, Parc d'activités André Thévet, 47400 TONNEINS à compter du 1er janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23VE03029



LEGIGARONNE Avocats à la Cour Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social 9 rue Pontarique 47000 Agén

## QUERCY BLEU

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : Lieu-dit 'Saint Ourens' 47270 ST MARTIN DE BEAUVILLE 352 281 786 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 28.02.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 28.02.2023 la dénomination sociale «QUERCY BLEU» par «DOMINIQUE VERGNET» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23VE03035



BIOPRESS  
Société par actions simplifiée au capital de 393 000 €  
Siège social : 2 Rue Edouard Branly - ZI La Quaille - 47400 TONNEINS  
351 775 523 RCS AGEN

## AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Il résulte :  
§ Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mars 2023,

§ Du certificat délivré le 30 mars 2023 par le Commissaire aux Comptes de la Société, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

§ Du procès-verbal des décisions du Président du 30 mars 2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Que le capital social a été augmenté d'un montant de 229 700 euros par émission de 2 297 actions nouvelles de numéraire, et porté de 393 000 euros à 622 700 euros.

POUR AVIS  
Le Président

L23VE03037

## DISSOLUTIONS

### MARIUS

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 500 euros  
Siège social : 30 boulevard Victor Hugo 2 Les Ateliers de la Source 47700 CASTELJALOUX  
Siège de liquidation : 292 route de Mouyau 33210 SAINT PARDON DE CONQUES 887608719 RCS D'AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Gaelle DELPRAT, demeurant 292 route de Mouyau 33210 SAINT PARDON DE CONQUES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 292 route de Mouyau 33210 SAINT PARDON DE CONQUES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23VE01959

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET

## ESPACE SPORT & DETENTE

SAS au capital de 2 000 €  
Siège social : Rue Georges Brassens  
47190 AIGUILLON  
RCS d'AGEN n°850 536 228

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MORAT Vincent, demeurant Terres de Garron, 47190 AIGUILLON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

L23VE02504

## S.C.I. PAREY

Société Civile Immobilière au capital de 640 euros  
Siège social : Route de Raouly  
47300 VILLENEUVE SUR LOT  
401 182 589 RCS AGEN

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter de ce jour, suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur : Jean-Luc REY, 10 rue André Pasquet, 47300 VILLENEUVE SUR LOT, a qui ont été confiés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 10, rue André Pasquet, 47300 VILLENEUVE SUR LOT.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- les fonctions de gérant de Monsieur Christian PALLUAU, prennent fins au 31/12/2022.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, le liquidateur  
L23VE02868



SCP DOCTEURS BORD-CAZALS-SEILLAN SPECIALISTES EN MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF (SCP DRS BAYOL-BORD-CAZALS-)

DOCTEURS BORD-CAZALS-SEILLAN Spécialistes en maladies de l'appareil digestif Société Civile Professionnelle au capital de 320.142,94 euros Siège social 1 Rue du Docteur et Madame DELMAS 47000 AGEN 325 032 555 RCS AGEN

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2022 18h a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateurs le Docteur Jean CAZALS demeurant au 280 Route d'Escouteben 47510 FOULAYRONNES, le Docteur Sébastien SEILLAN demeurant au 5 Allée de Flottis 47510 FOULAYRONNES et le Docteur Pierre-Etienne BORD demeurant au 11 Cours Victor Hugo 47000 AGEN, pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisés à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 1 Rue du Docteur et Madame DELMAS 47000 AGEN. C'est à cette adresse que

la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Les Liquidateurs

L23VE02905



Sandra SOTTOM  
Notaire titulaire d'un office  
notarial Notaire à MONTREAL  
DU GERS

## CHANTAL DAZIN DIFFUSION

Société à responsabilité limitée Au capital de 7.622,45 Eu.  
Siège Social : 44 rue Molinier 47000 AGEN  
377 779 640 R.C.S. AGEN

L'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Chantal DAZIN, son gérant, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs.

Le siège de la liquidation est fixé en l'Etude de Maître SOTTOM, à MONTREAL (32250), 7 rue Aurensan.

Les actes et pièces seront déposés au GTC de AGEN, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur.

L23VE02973

## CLÔTURES

## ESPACE SPORT & DETENTE

SAS au capital de 2 000 €  
Siège social : Rue Georges Brassens  
47190 AIGUILLON  
RCS d'AGEN n°850 536 228

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MORAT Vincent de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

L23VE02506

## LOCATIONS GERANCES



LEGIGARONNE  
Avocats à la Cour  
Spécialistes en Droit Fiscal  
des Sociétés en Droit Fiscal  
et Droit Social  
9 rue Pontarique  
47000 AGEN

## FIN DE LOCATION- GÉRANCE

La location-gérance consentie par la société **ABRI 112**, société par actions simplifiée au capital de 10.000€, ayant son siège 47300 VILLENEUVE SUR LOT, 185, avenue du Général de Gaulle, immatriculée 843 892 506 RCS AGEN.

à la société **LE SKOOKI**, société par actions simplifiée au capital de 1.000€ dont le siège est à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, 185 avenue du Général de Gaulle, en cours d'immatriculation au RCS d'AGEN, suivant acte sous seing privé en date à AGEN du 3 février 2022 enregistré à AGEN, le 11 février 2022, référence 4704P01 2022 A 00320.

Du fonds de commerce de «bar, Licence IV, jeux vidéo, tapas, restauration rapide, concerts et spectacles», situé à 47300 VILLENEUVE SUR LOT, 185 avenue du Général de Gaulle.

A pris fin le 15 mars 2023 par résiliation conventionnelle anticipée.

Pour unique avis signé la société LE SKOOKI, le locataire-gérant.

L23VE03001

## FONDS DE COMMERCE



SCP ALBERTINI-HERAULT & BERGER  
Notaires associées  
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

Suivant acte reçu par Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, le 17 mars 2023, enregistré au SPFE D'AGEN 1, le 21 mars 2023, référence 4704P01 2023 N 00315.

La société dénommée **SARL CAVALET**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à SAINT PARDOUX ISAAC (47800), parc d'activités Rebequet Local No3 Hôtel Communautaire d'Entreprise, a cédé à **Monsieur Laurent SIMONETTI**, demeurant à EYMET (24500), 45 rue de l'Engin, Lgt 1 rdc,

Le fonds de commerce de vente sur marchés denrées alimentaires crues et cuites volailles boucherie et lots vestimentaires, exploité sur les deux départements de Lot-et-Garonne et de Dordogne (fonds de commerce ambulants).

Moyennant le prix de 90.000,00 €.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Elodie ALBERTINI-HERAULT

L23VE02879

## In Extenso

Cabinet Husson  
1 rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél. : 05 53 95 66 35

## CESSION PARTIELLE D'ACTIFS - BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte sous seing privé du 31 mars 2023, enregistré le 03/04/2023 au SPFE d'AGEN, dossier 2023 00010811 réf 4704P01 2023 A 00556.

M. Jean-Jacques SÉRVOLLE, demeurant à NERAC (47600) 1031, Route de Condom, lieu dit «L'Oustaou», entrepreneur individuel identifié sous le numéro SIRET 853 406 502 00015 et immatriculée au Répertoire des Métiers sous le n° 853 406 502 RM 47, a cédé à la «SAS GREGORY DULOUARD», Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 1 000 €, ayant son siège social à NERAC (47600) 57, Rue Fontindelle, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 949 372 353, une branche complète d'activité d'installation et réparation de fibres optiques, génie civil, pose gaines et goulottes électriques exploitée au sein de son entreprise individuelle sise à NERAC (47600) 1031, Route de Condom, lieu dit «L'Oustaou», identifiée sous le numéro SIRET 853 406 502 00015.

Cette cession a été consentie au prix de 46 800 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 40000 € et aux éléments incorporels pour 6800 €, date d'entrée en jouissance le 31/03/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au siège de l'entreprise individuelle du Cédant.

POUR AVIS

L23VE02922

## AUTRES ANNONCES



MAITRE Luc Ambroise  
VINCENS de TAPOL,  
NOTAIRE  
ETUDE VINCENS de TAPOL,  
LEBLOND et JOUANDET  
notaires associés

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 07 septembre 2014, **Monsieur Dominique Pierre Jules AGNOLA**, né à SAVIGNY SUR ORGE, le 28 avril 1961, demeurant à MARMANDE (47200), 68 avenue Pierre Buffin, divorcé de Madame Christiane Aurélie Marie-Antoine FONTAINE, décédé à CASTELJALOUX, le 15 janvier 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 13 mars 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN, le 23 mars 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC (33600) 74 Avenue Pasteur, notaire chargé du règlement de la succession.

L23VE02836

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 29 mars 2023)

**SAS INVIATIS**, Agropole-Deltagro 2 Lieu-Dit Lasserre, 47310 Estillac, RCS Greffe d'AGEN 895 118 149. Programmation informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_812

**SARL LE PATIO D ABELLA**, 677 Avenue De la Libération, 47450 Colayrac -Saint-Cirq, RCS Greffe d'AGEN 879 090 223. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_813

**SAS LIFE NOTE**, 92 Rue Roques, 47000 Agen, RCS Greffe d'AGEN 881 329 643. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Mars 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_814

**SAS ATH SERVICES**, 4 Avenue d'Albret, 47700 Casteljaloux, RCS Greffe d'AGEN 829 175 199. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_816



**SARL RAPHAEL III**, 2 Rue Garonne, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 888 792 355. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Décembre 2022, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_817

JUGEMENT PRONONÇANT  
LA RÉOLUTION DU PLAN DE  
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

(Jugement du 29 mars 2023)

**SARL DABOS/ HERSANT**, 5 Chemin de Roudigue, 47510 Foulayronnes, RCS Greffe d'Agen 481 944 783. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023\_4701\_815

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 29 mars 2023)

**RAMOND (nom d'usage RAMOND) JEAN PIERRE**, 3 RUE DES LILAS, 47550 BOE, RCS Greffe d'Agen 027 310 846. TRANSPORTS ROUTIERS ZONE LONGUE. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023\_4701\_821

**GILBERT Xavier Georges Marcel**, 10 allée de Coules, 47310 Roquefort, RCS Greffe d'Agen 529 838 070. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023\_4701\_831

**LAGORCE Paulette**, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 388 091 001. Traduction et interprétation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023\_4701\_836

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 29 mars 2023)

**LLORET Virginia**, 15 rue des Vieilles Vignes, 33620 Cavignac, RM 431 952 167. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_818

**SARL DREAM PROD. LD JEAN VAILLANT**, 47330 Cahuzac, RCS Greffe d'Agen 528 988 306. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_819

**SARL AGENCE INVENTIO**, Rue Gaston Imbert, 6 Résidence le Mérignac, 47800 Miramont-de-Guyenne, RCS Greffe d'Agen 820 462 471. Conseil en relations publiques et de communication. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_820

**SA J.S.L. (SA)**, Z I. - BP 9000, 47400 Tonneins, RCS Greffe d'Agen 317 750 057. Fabrication de parfums et de produits pour la toilette. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_822

**SARLU MONFLANQUIN AUTOMOBILE**, route de Villeneuve, 47150 Monflanquin, RCS Greffe d'Agen 524 384 781. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_823

**SARL LE CABRI HOLIDAY VILLAGE (LE CABRI HOLIDAY VILLAGE)**, lieu-dit Malherbe, 47120 Duras, RCS Greffe d'Agen 498 535 285. Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_824

**SARL S.A.R.L. AUICHE ET FILS (SARL)**, Lieu-Dit Désiré, 47400 Faillat, RCS Greffe d'Agen 434 250 551. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_825

**MEHEUT Laëtitia**, 1 Avenue Lazare Carnot, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 517 879 631. Activités photographiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_826

**SAS INVEST INFLUENCER**, 6 Chemin de Pascalet, 47440 Casseneuil, RCS Greffe d'Agen 884 126 079. Programmation informatique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_827

**SARL RESTOVALIE**, 10 rue de Marques, 47300 Bias, RCS Greffe d'Agen 752 477 471. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_828

**SARL PRESSING LINGE SERVICES**, Avenue de Verdun, Centre Commercial Intermarché, 47520 Le Passage, RCS Greffe d'Agen 810 118 919. Blanchisserie-teinturerie de gros. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_829

**SAS MOTOPOLE D'AQUITAINE**, ZAC la Carrerote, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 827 740 820. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_830

**SARL SOCIETE NOUVELLE DEMENAGEMENTS CAYROU**, 162 Avenue Jean Jaures, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 394 666 994. Services de déménagement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_832

**SARL «AGEN TELE SERVICE ELECTRONIQUE»**, 2 rue de la Poste, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 401 456 355. Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_833

**SARL LE TOUAREG AGEN**, avenue du Midi ZAC Agen Sud, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 752 900 670. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_834

**SARL PARADOX**, Immeuble N2 - «Lasserre», 47310 Estillac, RCS Greffe d'Agen 432 618 627. Activités des agences de publicité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_4701\_835

## 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date du 10/02/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IB IMMO

Objet social : La Société a pour objet l'acquisition, l'administration, la rénovation et la gestion par bail, location ou toute autre forme, de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, ci dessus défini à condition quelles ne modifient pas le caractère civil de la Société. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus défini à condition quelles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 78 rue de Béhobie, 64700 HENDAYE

Capital : 80 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Co-gérance : M. AIZPURUA Ibai, demeurant 11 hameau de Gastagnalde, rue de Gastagnalde, 64700 HENDAYE et M. GUINOUARD Bruno, demeurant 78 rue de Behobie, 64700 HENDAYE

Pour avis

Les co-gérants

L23VE02221

- l'acquisition de tout fonds de commerce quelle qu'en soit l'activité,  
- l'acquisition et la gestion de tous biens meubles et immeubles, de gestion de liquidités financières et de souscription de tout contrat, de gestion du patrimoine de l'entreprise et tout placement des disponibilités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Julien SEGOUFFIN, demeurant 310, Calle Alfredo Musset

Colonia Polanco Miguel HIDALGO

CP, 11550 CIUDAD DE MEXICO

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PAU.

POUR AVIS

Le Président

L23VE02777



20 rue de la Cabeyre  
BP 79  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
05 57 43 64 64  
www.sageco33.com

**DRONE SERVICE 64**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 28 rue de la Barthe,  
64 150 OS MARSILLON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OS MARSILLON du 25 mars 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société par actions simplifiée

Dénomination sociale : DRONE SERVICE 64

Ayant comme sigle et nom commercial : DS 64

Siège social : 28 rue de la Barthe 64 150 OS MARSILLON

Objet social : La pulvérisation par drone, traitement de nuisibles volants, captation d'image par drone, photogrammétrie, captation image multi spectrale ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Président : Monsieur VIE Alexandre, demeurant 28 rue de la Barthe 64 150 OS MARSILLON

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PAU.

Pour avis - Le président

L23VE02880

ABONNEZ VOUS

**ZE NEWS CONCEPT.** Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 €. Siège social : 33, rue Hiri Artea 64210 BIDART. AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un acte SSP en date à BIDART du 29/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS. Dénomination : ZE NEWS CONCEPT. Siège : 33, rue Hiri Artea, 64210 BIDART. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1.000 euros. Objet : l'achat et la vente de vins, spiritueux et autres boissons alcoolisées ou non, l'intermédiation et l'agence commerciale, la réalisation de prestations de formation et conseils ainsi que l'organisation et l'animation de séminaires et d'événements dans les domaines des vins et spiritueux et de l'oenologie. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Philippe BENOIT demeurant 33, rue Hiri Artea, 64210 BIDART. La Société sera immatriculée au RCS de BAYONNE.

L23VE02889

Aux termes d'un ASSP en date du 17/03/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ANDELIA  
Objet social : La propriété, la gestion, et plus généralement par baux, location ou autrement d'immeubles acquis ou à acquérir

Siège social : 81 RUE BIDEGARAI, 64130 ESPES UNDUREIN  
Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PAU

Co-gérance : M. BEDAT DAVID, demeurant 81 RUE BIDEGARAI, 64130 ESPES UNDUREIN et Mme BEDAT LAURE, demeurant 81 RUE BIDEGARAI, 64130 ESPES UNDUREIN

Pour avis  
DAVID BEDAT

L23VE02985



## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 1<sup>er</sup> avril 2023, pour 99 ans, d'une SARL dénommée

### TERRASSEMENT CHAUDRONNERIE & MULTISERVICES

Au capital de 10.000 € dont le siège social est situé à Castetner (64300), 36 route des Crêtes, constituée par apports en nature, selon contrats d'apports, dont l'objet est :

- Tous travaux de terrassement et d'assainissement,

- Pose, neuf et rénovation, de fermes extérieures, de portails, portes de garages, volets battants, volets roulants, petits bricolages et travaux légers d'intérieur,

- Tous travaux d'isolation phonique, acoustique, frigorifique et vente de matériaux isolants,

- Pose de plaques de placoplâtre sur les murs, les plafonds ou les sols,

- Tous travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques dans des bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel,

- Toutes activités industrielles, d'ingénieries, d'assistance technique et de maintenance dans tous les secteurs d'activité de la tuyauterie, de la chaudronnerie plastique ainsi que la réalisation et l'installation de pièces en matières composites ou chaudronnées,

- Travaux d'espaces verts notamment la tonte, la scarification, l'amendement de pelouses, débroussaillage, désherbage, taille de haie petits arbres, nettoyage. Le conseil et l'assistance relatifs aux activités liées aux piscines, bassins, jardin, entretien,

Gérant : Monsieur Philippe RESLINGER, demeurant au siège social.

RCS Pau

L23VE02987



**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE  
NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

**ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM**

## MODIFICATIONS



Aux termes d'un acte unanime des associés en date 17/03/2023 de la Société BCF, SAS au capital de 216.573 euros, dont le siège social est rue de l'Ayrelongue ZI de Berlanne 64160 MORLAAS, immatriculée au RCS de PAU sous le n°444 398 770, il a été pris acte de :

- la démission de Monsieur Georges BONNECAZE de son mandat de Président, à compter du 17.03.2023

- la nomination de la Société SOGEFI TRAVAUX, dont le siège social est 27 rue Alessandro Volta Espace Phare 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°501 637 177, en qualité de président, à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de PAU.

Pour avis,

L23VE02776

LG DISTRIBUTION  
SARL au capital de 190 000 Euros  
3 Impasse Alessandro Volta 64230  
LESCAR  
429 543 192 RCS PAU

Par acte unanime des associés du 13/03/2023 il a été décidé de transférer le siège social au 1392 chemin Vic de Baigt 64290 LASSEUBE.

L23VE02918

ZMR INVEST  
SAS au capital de 12.000 €  
Siège social : 107 Quai des Chartrons -  
33300 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n° 839 232 519

## AVIS MODIFICATIF

Par décision de l'associé unique en date du 21/01/2023, il a été décidé

- du transfert du siège social au 18 Chemin de Compagnet - 64100 BAYONNE  
Lieu ancien siège social : 107 quai des Chartrons - 33300 BORDEAUX;

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 839 232 519 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

- d'augmenter le capital social de 7.655.927€ par voie d'apport de titres pour le porter de 12.000 € à 7.667.927 €  
Personne habilitée à engager la société : Mr David ZEMMOUR domicilié 107 Quai des Chartrons - 33300 BORDEAUX.

Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

L23VE02956



10 avenue de la Résistance  
BP 87537  
64075 Pau Cedex  
Tél : 05 59 32 27 40

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 Mars 2023, les associés de la Société LAMI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000 € dont le siège social est à Bizanos (64320), 12 Bis Avenue Albert 1<sup>er</sup>, immatriculée au RCS de Pau sous le n°814 420 444, ont nommé Monsieur Justin BORCKHOLZ demeurant à Bizanos (64320), 2 Rue de Panorama, en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 7 Mars 2023, en remplacement de Monsieur Loïc-Alexandre LERTORT et Monsieur Luis, Carlos PEREIRA CARVALHO, Cogérants démissionnaires à compter du 7 Mars 2023.

Pour avis

L23VE02971

## ATELIER SAINT - SEBASTIEN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU  
CAPITAL DE 1 000 €  
SIEGE SOCIAL : LE BOSREDON 24320  
BERTRIC BUREE  
904 869 443 RCS PERIGUEUX

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de la décision de l'associé unique du 31 mars 2023, la société susvisée, dont le gérant est Cyrille LAUNAY demeurant 1096 Avenue Gaston Fébus 64170 ARTIX a décidé de transférer son siège social de Le Bosredon 24320 BERTRIC BUREE au 16 Bis rue Carnot 64000 PAU, à compter du 31 mars 2023. Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de PPERIGUEUX sous le n°904869443 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de PAU.

Pour avis,

La gérance

L23VE02979



EXTENCIA  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« PHARMACIE DE LA SOULE »  
SELARL

Au capital de 2.500.000 Euros  
Siège social : Boulevard des Pyrénées  
64130 MAULEON LICHARRE  
RCS PAU 490 560 919

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une AG en date du 16/11/2021, il a été pris acte que les mandats de la société « C2C MEDITERRANEE », en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et de Mr Eric LUCCHINI, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, et il a été décidé de ne pas les renouveler.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis, La Gérance

L23VE02993

## DISSOLUTIONS



EXTENCIA  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« GDB EVENTS »  
SAS

au capital de 25 000 Euros  
Siège social : 4 Allée des Troènes  
64600 ANGLET  
RCS BAYONNE 798 178 182

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Mr Cédric GASSAN demeurant à ANGLET (64600) 4 Allée des Troènes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur

L23VE02988



## MODIFICATIONS



## DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 03/03/2023, les associés de la société OIA, SASU au capital de 10.000 €, ayant son siège social 989, rue du 4 septembre 65300 Lannemezan, immatriculée au RCS de Tarbes sous le n°879 295 483, ont décidé de nommer, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, Madame Maud GUILLENTO demeurant 10B, rue Aimé Bouchaye 65600 Séméac, en tant que nouveau Directeur Général en remplacement de Monsieur Frédéric Faveron, démissionnaire en date du 15 juin 2022. Les nouveaux statuts ont été adoptés clause par clause en conséquence et une inscription modificative sera portée au RCS de Tarbes. Pour avis,

L23VE02225

**COMPOECO**  
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros  
Siège social : 9 Rue de l'Harmonie 65000 TARBES

RCS TARBES 513 882 050  
Aux termes d'une décision en date du 17/02/2023, le Président de la Société a pris acte de la révocation de M. Christophe MARTINON de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour Avis. Le Président.

L23VE02768

## SEMETHERM DEVELOPPEMENT

Société Anonyme d'Economie Mixte  
Etablissement Thermal  
Place des Thermes  
65200 Bagnères-de-Bigorre  
RCS Tarbes 390 206 019

Il a été pris acte du changement du représentant permanent :

De la société BAGNERES DE BIGORE LOISIRS SAS sise place des Thermes à Bagnères-de-Bigorre, RCS Tarbes 328 768 536, en date du 07.02.2019 Monsieur VUJICIC Zelko demeurant à Hitte (65190) 32 rue des Pyrénées, a été nommée en remplacement de Monsieur Bengochea Jean-François.

De la société PG INVEST SAS sas sise Chemin de Devèze à Pau (64000) RCS Pau 453 933 038, en date du 26.11.2021 Eric DRUILHET demeurant à Tarbes (65000) 12 rue du Foulon, en remplacement de Jean-Louis DASTUGUE.

RCS : Tarbes

Pour avis

L23VE02901

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS  
SARL au capital de 50 000 €  
Siège social : 108 rue Fondaudège  
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex  
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**  
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**  
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**  
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**,  
Noëllie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**  
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,  
Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,  
Nelly **BETAÏLLE**, Jonathan **BITEAU**,  
Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**,  
Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**  
& Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes  
d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing  
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :  
Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :  
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :  
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :  
Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :  
Christophe **CLERTEAU**

## PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire  
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**  
Carrer del Pla de l'Estany, sn,  
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire  
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco



## LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST



SE CHARGE DE VOS  
**APPELS D'OFFRES &  
AVIS D'ENQUÊTE**

[WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM](http://WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM)

# Droit de préemption du locataire commercial

Pas de droit de préemption en cas de vente judiciaire du local.

En cas de vente d'un local commercial, le locataire dispose d'un droit de préférence, ou droit de préemption, lui permettant d'acquérir le local en priorité par rapport aux autres acquéreurs potentiels.

À cet effet, le propriétaire qui souhaite vendre doit notifier son intention au locataire en indiquant le prix et les conditions de la vente. Cette notification vaut offre de vente au profit du locataire (Code de commerce, article L 145-46-1).

Le locataire dispose d'un délai d'un mois pour se prononcer, et en cas d'acceptation, de deux mois pour réaliser la vente (quatre mois en cas de recours à l'emprunt). Si, à l'expiration de ce délai, la vente n'a pas été réalisée, l'acceptation de l'offre de vente par le locataire est sans effet.

La Cour de cassation vient de juger que le droit de préférence du locataire commercial n'est pas applicable en cas

de vente judiciaire du local.

L'article L 145-46-1 du Code de commerce ne vise que les ventes volontaires dans lesquelles le prix et les conditions sont déterminées par le propriétaire.

Dans cette affaire, le propriétaire de locaux commerciaux donnés en location avait fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

Le liquidateur ayant été autorisé à vendre de gré à gré le local qu'il louait, le locataire lui avait adressé une offre d'achat pour un prix supérieur à celui de la vente. Faute de succès de sa démarche, le locataire avait alors demandé à être substitué à l'acheteur, faisant valoir son bail commercial et la méconnaissance de son droit de préférence.

La Cour de cassation a rejeté sa demande. Une vente de gré à gré d'un bien immobilier dépendant d'une liquidation judiciaire est une vente faite d'autorité de justice et non une vente volontaire permettant l'ouverture du droit de préférence au locataire.

La même solution s'applique en cas de saisie immobilière ou de vente sur adjudication dans le cadre de la liquidation amiable d'une société. ■

Référence

Cass. 3<sup>e</sup> ch. civ. 15 février 2023 n° 21-16.475

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO- MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE NAFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	FÉVRIER 2022	FÉVRIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,94	115,78	+ 6,3 %
INDICE HORS TABAC	108,14	115,06	+ 6,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	135,84		+ 3,6 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	13,26		+ 3,5 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,27 €	1 709,28 €		



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>CAC 40</b>	7 088,34	-2,5%	9,5%	7,6%	7 373,21	6 594,57	France
<b>SBF 120</b>	5 408,30	-2,9%	8,7%	5,9%	5 649,72	5 063,88	France
<b>EURO STOXX 50</b>	4 168,21	-1,7%	9,9%	7,2%	4 313,78	3 856,09	Europe
<b>S&amp;P 500</b>	3 975,35	0,1%	3,5%	-13,1%	4 179,76	3 808,10	USA
<b>NASDAQ 100</b>	12 588,74	4,5%	15,1%	-16,0%	12 803,14	10 741,22	USA
<b>FOOTSIE 100</b>	7 484,25	-5,0%	0,4%	0,1%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
<b>DAX 30</b>	15 142,02	-1,5%	8,8%	5,0%	15 653,58	14 069,26	Allemagne
<b>SMI</b>	10 839,11	-2,3%	1,0%	-10,8%	11 435,99	10 516,40	Suisse
<b>NIKKEI</b>	27 518,25	0,3%	5,5%	-1,5%	28 623,15	25 716,86	Japon
<b>SSE COMPOSITE</b>	3 245,38	-1,0%	5,1%	1,0%	3 328,39	3 089,26	Chine

  

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>AELIS FARMA</b>	14,12	-0,6%	4,3%	2,3%	14,28	13,54	-
<b>AIR MARINE</b>	1,07	0,0%	0,0%	-40,2%	1,07	1,07	-
<b>ASHLER ET MANSON</b>	3,40	-17,1%	-25,1%	41,7%	4,58	3,40	0,9%
<b>BLUE SHARK PS</b>	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
<b>CERINNOV GROUP</b>	1,97	3,7%	72,8%	38,8%	2,32	1,12	-
<b>CHEOPS TECHNOLOGY</b>	65,50	-1,5%	12,0%	-19,1%	66,50	54,00	2,3%
<b>DOCK.PETR.AMBES AM</b>	476,00	-2,9%	0,4%	3,5%	490,00	458,00	6,9%
<b>EAUX DE ROYAN</b>	78,00	1,3%	-5,5%	-16,1%	83,00	77,00	8,2%
<b>EUROPLASMA</b>	0,78	-51,3%	11,4%	-99,8%	2,38	0,32	-
<b>FERMENTALG</b>	1,12	-26,7%	-26,8%	-54,5%	1,66	1,08	-
<b>GASCOGNE</b>	4,19	-2,6%	-6,3%	13,2%	4,48	4,02	-
<b>GPE BERKEM</b>	6,13	-12,1%	26,7%	-29,9%	7,12	4,95	1,0%
<b>GPE PAROT (AUTO)</b>	1,95	-8,3%	-9,1%	-11,2%	2,21	1,86	-
<b>HYDROGENE DE FRANCE</b>	18,50	-12,9%	-11,5%	-41,4%	22,70	18,50	-
<b>HUNYVERS</b>	12,75	-9,9%	7,6%	6,4%	14,85	11,90	-
<b>I.CERAM</b>	9,18	-11,7%	-10,0%	-18,6%	13,95	9,16	-
<b>I2S</b>	6,40	4,1%	4,9%	19,6%	6,45	5,85	2,2%
<b>IMMERSION</b>	3,53	-1,9%	37,9%	-24,2%	4,60	2,75	-
<b>IMPLANET</b>	0,17	-3,7%	3,7%	-38,0%	0,19	0,17	-
<b>KLARSEN DATA</b>	2,64	58,7%	71,4%	12,3%	2,82	1,47	-
<b>LECTRA</b>	35,05	-0,7%	-0,4%	-15,6%	40,70	33,55	1,4%
<b>LEGRAND</b>	81,64	-6,8%	9,1%	-5,7%	89,52	75,22	2,3%
<b>MULTIMICROCLOUD</b>	0,35	0,0%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
<b>O SORBET D'AMOUR</b>	2,44	67,1%	101,7%	22,0%	2,46	1,20	-
<b>OENEO</b>	14,20	-5,3%	1,4%	3,6%	15,50	13,90	2,1%
<b>POUJOLAT</b>	25,00	-15,0%	-10,1%	23,5%	32,60	24,40	0,9%
<b>SERMA TECH.</b>	430,00	0,0%	0,0%	#DIV/0!	430,00	428,00	3,4%
<b>UV GERMI</b>	3,88	0,8%	17,6%	-19,2%	4,20	3,40	-
<b>VALBIOTIS</b>	3,94	-9,0%	9,4%	-41,5%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Padirac Le gouffre des aventuriers

Le gouffre de Padirac, premier site du patrimoine naturel souterrain français, est indissociable d'un séjour dans la vallée de la Dordogne. Il rouvre au public ce 31 mars et vibrera toute la saison, jusqu'au 5 novembre, sur les traces des grands explorateurs.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Cette formation géologique unique au monde, à plus de 100 mètres de profondeur, a déjà reçu plus de 26 millions de visiteurs en 130 ans. « Plonger au cœur du gouffre de Padirac, c'est remonter le temps », assurent ses promoteurs. Exploré pour la première fois en 1889 par Édouard-Alfred Martel, le site lotois rend hommage cette année à son découvreur et autres héros des temps modernes. « Nul être humain ne nous a précédé dans ces profondeurs ; nul ne sait où nous allons, ni ce que nous voyons (...) Est-ce que nous ne rêvons pas ? Ces sensations-là sont inoubliables », racontait l'inventeur du gouffre. Il a 30 ans quand, après des mois de préparation et guidé par son intuition, il descend dans l'une des faces cachées de la Terre, l'un des gouffres les plus mystérieux jamais explorés. Depuis, de nombreuses expéditions spéléo périlleuses ont suivi les galeries, permettant de cartographier plus de 40 km de réseau souterrain.

## GALERIE DE PORTRAITS

En lien avec les Éditions Paulsen-Guérin, le site célèbre les générations d'aventuriers qui ont repoussé les limites et surmonté les risques. Édouard-Alfred Martel est de cette trempe. Le panneau qui lui est consacré rejoint



© P.Crochet, SES de Padirac

la série de trente portraits d'une exposition photographique, *Les Visages de l'exploration*, qui salue le courage et la ténacité de femmes et d'hommes animés par la soif de découverte. « Dans leurs traits s'écrivent l'effort, la persévérance, le doute parfois, dans les yeux se lisent la détermination, un sentiment de liberté et une soif d'inconnu », écrivent les éditeurs. De quoi faire rêver l'Indiana Jones qui sommeille en chacun, petit ou grand.

## DES LIVRES TOUT TERRAIN

L'exploration, expérience toute personnelle qu'éprouve le visiteur au cœur de cet univers, se prolonge à *L'Auberge du Gouffre*, transformée en restaurant-café-librairie dédié aux récits d'explorateurs et histoires extraordinaires, avec une sélection d'ouvrages d'aventures et des rencontres littéraires avec des auteurs.

On doit le choix de cette thématique 2023 à Laetitia de Ménibus-Gravier, PDG de la société d'exploitation du gouffre de Padirac, passionnée de littérature et fascinée par des héros nommés Shackleton, Amundsen ou Herzog, alpinistes ou navigateurs de génie. « J'ai imaginé que nos visiteurs pouvaient repartir avec un témoignage choisi de leur passage, qu'ils pouvaient continuer l'aventure par la lecture et s'identifier à tous ces héros. » ■